# LA BANQUE DE BARCELONNETTE

### INTRODUCTION

On commence tout juste à étudier les colporteurs de l'Ubaye ; on connaît seulement les grandes voies qu'ils empruntèrent et les destinations où certains s'établirent (Lyon, la Bourgogne, les Flandres, le Piémont...), ceci au moins depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Pourtant cette activité ne pouvait exister qu'avec le concours de banquiers ; Laurence Fontaine, la spécialiste du colportage en Europe, a parfaitement expliqué le rôle de ces banquiers pour cette activité commerciale désormais bien lointaine<sup>1</sup>.

Il y a tout lieu de penser que les processus étaient les mêmes en Ubaye, ceci très tôt dans son histoire. Ces banquiers qui prêtaient de l'argent aux colporteurs de Fours ou de Jausiers étaient simplement des autochtones qui avaient réussi. Il faut espérer qu'une étude puisse un jour présenter tous ces mécanismes, on aura alors confirmation que la relative richesse de la Vallée pendant des siècles ne devait rien, ou peu de chose, à l'agriculture, à l'élevage, mais à cette seconde activité économique, celle des « marchands-roulants ».

D'un point de vue historique on pourra aussi mieux comprendre que le colportage de textiles n'a été en quelque sorte qu'un apprentissage pour les activités commerciales exercées plus tard au Mexique par les Barcelonnettes, cette spécialisation constituant l'une des originalités de cette migration lointaine. Là-bas, une élite est même parvenue à occuper des postes d'administrateurs dans les principales banques de ce pays.

L'installation d'une première banque à Barcelonnette ne doit rien au Mexique, mais peut-être a-t-elle joué son rôle auprès des derniers colporteurs ? En effet la Banque Gassier y fut créée en 1822, alors même que la destination d'outre Atlantique n'était pas véritablement amorcée.

Par contre ce sont bien des « mexicains » qui imaginèrent et investirent dans la Banque de Barcelonnette, à l'âge d'or de cette émigration, durant la période de gouvernement du francophile président Porfirio Diaz. Avec cette banque ils se dotaient localement d'un outil à disposition de leurs capitaux, certes, mais aussi – comme nous le verrons – d'un moyen pour favoriser le développement économique de la Vallée. C'est à eux et à leur banque que nous allons nous intéresser ici.

Cette publication a été ébauchée en 1988. Souhaitant enrichir quelques pages d'évocations historiques, j'avais alors sollicité le directeur de l'agence locale de la BNP, Jean-Marie Castagno pour une analyse financière de divers documents. Il s'était passionné pour le sujet et avait recueilli des souvenirs auprès de témoins à Gap et à Barcelonnette. Ce qui est produit ici reprend son travail. Depuis j'ai pu largement compléter les premières pages d'écriture, sans prétendre à une quelconque exhaustivité. De nombreuses recherches restent à faire, voici simplement quelques petites histoires sur la vie de cette Banque et sur les hommes qui l'ont animée.

PMC - 2013

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L. Fontaine - Le voyage et la mémoire – Colporteurs de l'Oisans au XIX<sup>e</sup> s. - P.U.L. – 1984.

# FONDATION DE LA BANQUE DE BARCELONNETTE

### Constitution de la société « Banque de Barcelonnette »

### Les statuts de la société

Le 4 février 1895 cinq personnes se présentent en l'étude de M<sup>e</sup> Dufour, notaire à Paris, sise boulevard Poissonnière, n° 15 en vue de déclarer « *les statuts de la société anonyme qu'ils se proposent de former pour l'objet qui va être indiqué* ».

Il s'agit de:

M. Joseph Ollivier demeurant à Paris, rue Drouot, n° 4

M. Joseph Tron, négociant, demeurant au Raincy, Seine et Oise, boulevard de l'Ouest, n° 4

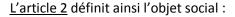
M. Ernest Hermann, commissionnaire, demeurant à Paris, rue Martel, n° 8 bis

M. Léon Signoret, négociant, demeurant à Paris, rue Martel, n° 8 bis M. Louis Gas, négociant, demeurant à Neuilly sur Seine, avenue de Neuilly, n° 31

#### L'article 1. Il s'agit d'une société anonyme :

Il est formé, par les présentes, entre ceux qui

seront propriétaires des actions.... une société anonyme dans les conditions déterminées par les lois du.....



La société a pour objet :

L'exploitation, à Barcelonnette, d'une maison de banque ayant pour objet :

L'escompte et la négociation des effets de commerces, warrants, et en général de tous engagements transmissibles par endos, pour la France et l'étranger, dont l'échéance n'excèdera pas six mois.

Les crédits et avances sur effets publics et valeurs, ou avec toutes autres garanties, notamment hypothécaires, mais dans la limite d'une durée de six mois, sauf prorogation ou renouvellement.

Les recouvrements et paiements, les achats et ventes de valeurs pour le compte de tiers, les opérations d'émission ou toutes participations à ces affaires; les opérations de reports, de commission, de consignation, transports et expéditions, assurances terrestres et maritimes.

Les achats et ventes d'immeubles, ou participations à des opérations immobilières.

Les dépôts de fonds et la garde de titres et valeurs.

La société s'interdit toutes opérations de Bourse à terme pour son propre compte, et le montant des engagements exigibles de la société devra toujours être représenté dans ses caisses par des espèces ou des effets escomptables.

Ce n'était pas encore l'époque des *traders*, l'activité de services devait se rentabiliser exclusivement avec les fonctions de base d'une banque.

<u>L'article 3</u> précise que la société prend la dénomination « *Banque de Barcelonnette – Société Anonyme* ».





<u>L'article 4</u> détermine la durée de la société. Initialement fixée à 20 ans, « à compter du jour de sa constitution ».

Une ultime prorogation d'une durée de 99 ans débutera le 13 mai 1940 et devait expirer le 12 mai 2039.

<u>L'article 5</u> indique que le siège de la société est à Barcelonnette et qu'il pourra être créé des succursales ou agences en France et à l'étranger.

<u>L'article 6</u> fixe le capital social initial à 400.000 f. Il est représenté par 4.000 actions de 100 f qui seront à souscrire et payable en numéraire. Ce capital initial évoluera bien entendu avec le temps et l'activité de la banque. La première augmentation eut lieu en 1900, le capital fut alors porté à la somme de un million (cette augmentation fut souscrite par 101 personnes). En 1931, il sera fixé à 2 millions, en 1939 à 3 millions. Il atteindra 5 millions en 1946 et finira à 25 millions en 1955.

Une grande partie des statuts est consacrée à l'administration de la société. Son conseil doit être composé d'au moins trois membres, et au plus de neuf membres, pris parmi les actionnaires, nommés et révocables par l'assemblée générale. Ces administrateurs sont nommés pour une durée de six ans Le conseil d'administration nomme et révoque tous agents ou employés de la société ; il détermine leurs attributions et leurs pouvoirs ; il fixe leurs salaires, leurs émoluments et leurs gratifications.

<u>L'article 27</u> définit le rôle des commissaires : « Il est nommé chaque année en assemblée générale un ou plusieurs commissaires, associés ou non, chargés de remplir la mission prescrite par les articles 32 et 33 de la loi .... Si l'assemblée générale nomme plusieurs commissaires, un seul d'entre eux pourra opérer en cas d'empêchement ou de décès des autres. Le ou les commissaires reçoivent une rémunération dont l'importance, fixée par l'assemblée générale, est maintenue jusqu'à décision nouvelle ».

La législation évoluera, les commissaires disparaitront au profit des commissaires aux comptes, experts comptables diplômés, ne pouvant plus appartenir au groupe des associés.

Au fil des années les statuts furent plusieurs fois modifiés par décisions de diverses assemblées générales. Ainsi, 5 % des bénéfices nets annuels furent affectés à la réserve légale, 7 % seront aussi prélevés pour le conseil d'administration, ces tantièmes seront ultérieurement portés à 10 %. Il n'y avait pas d'autre « bonus ».

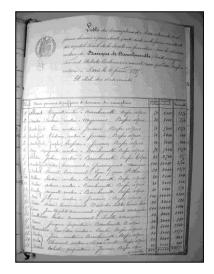
# La déclaration de souscription et de versement

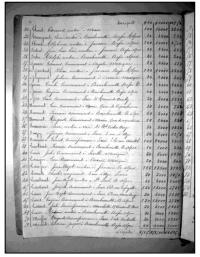
« Le 4 mai 1895, par devant Me Dufour et son collègue notaires à Paris soussignés, ont comparu :... », Il s'agit des cinq mêmes personnes citées plus haut, et qui avaient signé les statuts le 4 février 1895.

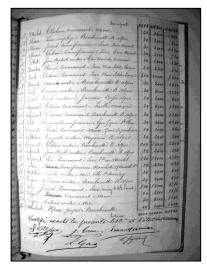
« Agissant comme fondateurs de la société anonyme en formation sous la dénomination Banque de Barcelonnette, ... lesquels es qualité, ont, par ces présentes déclaré que les quatre mille actions de cent francs chacune, représentant quatre cent mille francs, montant du capital social de ladite Banque de Barcelonnette, ont été souscrites par 76 personnes au nombre desquelles sont lesdits comparants, toutes sont nommées, qualifiées et domiciliés dans une liste qui va être annexée, dans les proportions indiquées dans ladite liste; que chaque souscripteur a effectué le versement du quart ... ».

Cet acte fait partie des formalités obligatoires pour la constitution d'une société anonyme. Il est infiniment plus intéressant que les statuts d'un point de vue historique car, avec la liste de toutes les

personnes qui se sont engagées à acheter des actions de cette nouvelle société, vont apparaître les promoteurs du projet et tous ceux qui les ont suivi. Cette liste d'actionnaires sera analysée plus bas.







# L'assemblée générale constitutive

« L'an 1895, le lundi 13 mai à 4 heures de l'après-midi, Messieurs les actionnaires de la société en formation sous la dénomination Banque de Barcelonnette — société anonyme, se sont réunis en assemblée générale rue Drouot, n° 4 à Paris, chez M. Ollivier, l'un des fondateurs.

Conformément à la loi du ... par suite de la convocation faite à les jours, lieu et heures par lettres missives adressées à chacun d'eux, par avis inséré par le journal général d'affiches dit « Petites Affiches », feuille du jeudi 9 mai 1895, à l'effet de ... ».

« L'assemblée désigne pour président M. Lecomte et pour scrutateurs MM. Antoine Proal et Joseph Léautaud. Le bureau ainsi composé s'adjoint comme secrétaire M. Ayé

« Le président se fait présenter le journal contenant l'avis de convocation ainsi que la feuille de présence signée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance. Il constate, ainsi que cela est établi par la feuille de présence, que les associés présents et représentés sont au nombre de 69 et représentent 369 actions sur les 4.000 composant le capital social

Les résolutions prises par l'assemblée sont les suivantes :

- L'assemblée reconnaît sincère et véritable la déclaration de souscription et de versement
- Un actionnaire propose de nommer cinq administrateurs et de faire le choix de MM. Eugène Lions, Julien Albertin, Jacques Caire, Calixte Desdier et Damien Proal, cette résolution est adoptée
- De la même manière sont nommés commissaires M. Antoine Lions, et M. Auguste Ayé, tous deux rentier à Barcelonnette.
  - « Au moyen de tout ce qui précède le président de l'assemblée déclare la société définitivement constituée » et le procès-verbal est signé par les membres du bureau.

Il est noter qu'aucun des cinq administrateurs nommé n'étaient présents, il en était de même pour Antoine Lions qualifié de « commissaire ». Ils avaient tous donné pouvoir en bonne et due forme, par lettre manuscrites, à MM. Léon Signoret, Joseph Léautaud, Joseph Tron et Joseph Ollivier, « demeurant à Paris

Le dépôt du procès-verbal de cette réunion, ainsi que les pouvoirs ci-dessus, devaient être déposés auprès du notaire C'est ce que fit Eugène Lions, le 20 mai 1895, « agissant comme membre du conseil d'administration, commerçant, demeurant à Barcelonnette, en ce moment à Paris »,

L'ultime formalité administrative consistera à déposer les pièces justificatives relatives à cette création. Il s'agira du Journal de Barcelonnette, daté 9 juin 1895 qui publie les statuts de la Banque de Barcelonnette, « extraits littéralement d'un acte de M<sup>e</sup> Dufour ... », des extraits de la déclaration de souscription et de versement, et de l'assemblée générale constitutive où figurent les noms des cinq administrateurs. Le tout « signé Dufour » et sans aucun commentaire.

Nous ne disposons pas du premier registre des délibérations du conseil d'administration, mais de nombreux documents prouvent que son premier président fut Eugène Lions.

### LES FONDATEURS

Avant de s'attacher aux autres souscripteurs, que savons-nous des cinq personnes qui en février 1895 déclarent au notaire parisien vouloir créer une société anonyme, sont-ils les promoteurs du projet, souscriront-ils à un grand nombre d'actions de la future banque ?

#### Les cinq premiers protagonistes :

- Joseph Ollivier : il déclare être domicilié à Paris, 4 rue Drouot, en fait, il s'agit du siège parisien de sa société *J. Ollivier et Cie.* C'est à l'époque l'un des plus puissants patrons barcelonnettes dont la biographie, celle de sa famille, et l'évolution de ses différentes entreprises sont très bien présentées et analysées dans l'ouvrage dû à Jean-Louis d'Anglade<sup>2</sup>. Joseph Ollivier connaît déjà parfaitement le monde bancaire : en 1882, deux des associés-gérants de sa société figurent au premier conseil d'administration de la Banque National du Mexique, société de droit privé bénéficiant du monopole d'émission de la monnaie. Il sera plus tard le promoteur de la Compagnie Bancaire de Paris et Mexico, créée à Mexico en 1909, banque classique de financement à court terme. Dans son premier conseil d'administration, outre les représentants de *J. Ollivier et Cie*, on trouve Léon Signoret, Ernest Hermann (voir ci-dessous) étant président du conseil de surveillance de Paris

Joseph Ollivier, avec Joseph Tron et Léon Signoret, à travers leurs sociétés, seront, à côté de Thomas Braniff, les principaux actionnaires de la CIDOSA, société créée en 1888, propriétaire d'importantes usines textiles du Mexique, et à l'origine de la création de la plus grosse unité, celle de Rio Blanco. Joseph Ollivier ne souscrira qu'à 50 actions de la Banque de Barcelonnette.

- Joseph Tron : il déclare demeurer au Raincy. « Débarqué au Mexique en 1864, il entre comme employé à Las Fabricas de Francia et en devint un des propriétaires à la même époque que son frère M. Jules Tron <sup>3</sup>». Associé avec son frère Jules et avec Joseph Léautaud, ils fondèrent la société anonyme du premier grand magasin barcelonnette El Palacio de Hierro. Les frères Tron firent construire la villa « La Roseraie » et la villa « Monplaisir », allée des dames à Barcelonnette.
  - « Actuellement, s'est retiré des affaires et vit de ses rentes à Cannes, où il s'est consacré aux œuvres de bienfaisance  $^4$ ».

-

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> J-L d'Anglade – Un grand patron barcelonnette au Mexique Joseph Ollivier – Sabença de la Valeia - 2011

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> François Trentini – La prospérité du Mexique-Paris - 1908 - p 380

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Ibidem

- Ernest Hermann fait partie du groupe des barcelonnettes qui déposent les statuts chez Me Dufour. Il est commissionnaire, domicilié à Paris, rue Martel n°4. On remarque tout de suite que Léon Signoret est domicilié à la même adresse. Il souscrit à 100 actions de la société Banque de Barcelonnette. Ernest Hermann devait bien connaître Joseph Ollivier puisque ce dernier, comme indiqué ci-dessus, il lui confiera la responsabilité à Paris du conseil de surveillance d'une banque établie à Mexico. Un homonyme, Oscar Hermann, son frère (?), rentier à Nice, domicilié 41 boulevard Victor Hugo, souscrira de son côté à 50 actions.
- Léon Signoret. Pour le notaire il déclare habiter à la même adresse qu'Ernest Hermann. « Arrivé au Mexique en 1873, M. Léon Signoret fit ses débuts aux Fabricas de Francia de MM. J. Tron et Cie, maison dont il sortit pour fonder un magasin de nouveautés, El Puerto de Veracruz, en s'associant d'abord à son frère Antoine, sous la raison sociale de Signoret frères, et ensuite avec M. Léon Honnorat, sous le nom de Signoret-Honnorat et Cie »<sup>5</sup>.
- Louis Gas né en 1854 à Jausiers, au hameau du Serre des Béraud. Se marie au Mexique avec Catherine Genin. De retour du Mexique s'installe à Argelès, pour faire plaisir à son épouse<sup>6</sup>. Dans la déclaration de souscription et de versement il est simplement indiqué « commerçant à Paris, 31 avenue de Neuilly ». Son frère Joseph Antoine construira la villa « Les genévriers ».

À ce point on peut noter que les premiers intervenants pour la création de la banque sont de grands capitalistes « mexicains », l'élite de ceux qui ont superbement réussi, des hommes établis, vivant en région parisienne. En outre, nous avons vu que Joseph Ollivier, Joseph Tron et Léon Signoret sont restés très longtemps en relation d'affaires. Louis Gas est peut-être devenu un de leurs correspondants ou commissionnaires à Paris ? Le seul qui ne soit pas barcelonnette, Ernest Hermann, était commissionnaire travaillant certainement avec ces marchands financiers depuis la place de Paris.

Ce groupe semble n'avoir accompli les premières formalités que pour rendre service, à Paris, aux futurs dirigeants de la Banque ; en effet, tous les cinq ne souscriront au total qu'à 500 actions, soit 12,5% du capital de la société anonyme. Ils n'ont laissé aucune autre trace dans les archives ultérieure de la banque.

On peut donc raisonnablement estimer que d'autres Barcelonnettes, vivants au Mexique ou en Ubaye, désireux de créer cette banque ont fait appel à eux parce qu'ils étaient établis à Paris, et pour leurs connaissances du monde de la finance et de la banque.

#### Les autres souscripteurs

Parmi tous les souscripteurs au capital de la banque on remarque, grâce à leurs patronymes, que seul un petit nombre de personnes ne sont pas Barcelonnettes.

Outre Ernest Hermann, on peut citer Charles Lecomte, le président de l'assemblée générale constitutive de la société. Il apparaît comme négociant domicilié 5 rue d'Uzès, à Paris, avec un investissement de 50 actions. À cette même adresse habite un commerçant, Heuzey Georges qui souscrira aussi au même nombre d'actions.

On peut aussi relever Sestier Firmin, commissionnaire à Manchester, 19 Windmill street, Roch Damase, commissionnaire à Lyon, 7 quai Saint Clair. À cette même adresse on trouve aussi un Aubert Benoit, était-il de l'Ubaye ?

-

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Ibidem

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Rapporté par Jean-Pierre Proal

Les souscripteurs originaires de la Vallée se déclarent commerçants, à Paris ou à Mexico, propriétaires, ou rentiers en Ubaye, à Nice ou à Paris. À noter cependant un Teissier Firmin, commerçant à Macon, Audiffred Joseph, brasseur à Jausiers et Pierre Olivier, employé à Barcelonnette, qui deviendra le premier directeur de la Banque.

Enfin, en plein âge d'or de cette migration vers le Mexique, il reste une impressionnante liste de « mexicains », pour la plupart rentiers ou propriétaires, ayant tous connu le Mexique, les affaires et certainement la réussite.

Le nombre d'actions souscrites par chacun d'eux peut aussi nous éclairer :

- Quatre seulement souscrivent à 10 actions, soit un investissement limité à 1.000 f : un commerçant de Barcelonnette, un rentier d'Aix et deux de Mexico (17 rue Capuchinos).
- La grande majorité des souscripteurs se satisfait d'un investissement de 20, 25, 30, 40 ou 50 actions, ce sera le cas des administrateurs Julien Albertin, Calixte Desdier, Jacques Caire, Damien Proal, mais aussi du « grand patron » Joseph Ollivier, de son neveu Antoine et de Louis Gas.
- Huit autres souscrivent à 100 ou 125 actions.
- Quatre seulement souscrivent à 150 actions: Eugène Lions, administrateur et futur président du conseil de la société, Léon Signoret et Joseph Tron, deux des protagonistes, et Joseph Léautaud, commerçant à Paris, 132 rue Lafayette.
- Le plus important investissement proviendra d'Antoine Proal, commerçant, 21, rue des petites écuries à Paris, avec 300 actions, soit 0,75 % du capital.
- Les commissaires, Auguste Ayé et Antoine Lions, disposaient chacun de 50 actions.
- Les cinq membres du conseil d'administration, et les deux commissaires, tous réunis, sont porteurs de 375 actions, soit moins de 10 % du capital de la société

Tout ceci amène à se poser les questions suivantes :

Pourquoi les promoteurs de ce projet ne sont-ils pas restés entre eux pour créer cette entreprise, alors qu'ils disposaient certainement des capitaux suffisants ? Pourquoi ces quelques « mexicains » ont-ils mobilisé plusieurs dizaines de leurs homologues, majoritairement retirés des affaires, plus quelques personnes connues dans le cadre de leurs relations, afin de créer cette banque ? Les porteurs du projet ne sont-ils pas ceux qui sont devenus administrateurs ? Pourquoi ont-ils voulu rester très minoritaires ?

Une réponse rapide serait d'affirmer que le processus décidé avait pour but de répartir les risques ; cela ne nous semble pas suffisant. Le but était éventuellement de pouvoir débuter avec la clientèle captive (?) des premiers actionnaires ; c'est peut-être possible. Plus globalement, il nous semble que la motivation était de démontrer à toute la population qu'un grand nombre de leurs compatriotes partis au Mexique s'intéressait à la vallée natale, en créant un outil au service de l'économie locale.

#### Les administrateurs

Des recherches restent à effectuer pour relater les parcours, barcelonnette et mexicain, de certains administrateurs. Ce sont en particulier les cas de :

Julien Albertin (Villa « Le Lauzanier », avenue de France), né le 3 novembre 1843 à Allos ; Damien Proal de Bouzoulières, né le 7 février 1842 (villa n° 3 avenue Antoine Signoret) ; Jacques Caire et Calixte Desdier.

Leticia Gamboa n'a rien trouvé sur ces personnages, ni à Puebla, ni à Mexico. Elle estime que les frères Lions auraient pu les connaître à Paris. Par contre elle nous précise que les frères Lions et Adrien Reynaud à Puebla ont participé à la création d'une banque locale *El Banco oriental de Mexico*.

Par contre, pour les autres, en particulier pour les frères Lions que l'on peut considérer comme les véritables fondateurs, leur biographie est plus complète.

### **Eugène Lions**

Le président de la société anonyme Banque de Barcelonnette qui ouvrit ses bureaux le 5 juin 1895 était Jean-Baptiste Eugène Lions, né le 14 septembre 1845 à Barcelonnette. Il était le fils ainé d'un « maître-tailleur » de la ville, Jean-Ange, et d'Antoinette Lèbre qui eurent douze enfants<sup>7</sup>.

Dans tous les documents de la banque nous le retrouverons avec l'unique prénom d'Eugène.



Il partit au Mexique avec son oncle Jean-Baptiste Lions à

l'âge de treize ans, en 1858 ; c'était l'époque où il fallait de cinquante à soixante jours de voyages en bateau pour atteindre Veracruz.

Jean-Baptiste Lions, son oncle, avec Jean-Baptiste Chaix fonde en 1862 *La Ciudad de Mexico*, « à tous égards le magasin le plus important de Puebla ». Quand Chaix se retira de la compagnie deux ans plus tard, Lions s'associa alors à son neveu Eugène (il avait alors 19 ans), puis vinrent s'adjoindre par la suite ses frères Antoine et Aimé, pour constituer la société *Lions Hermanos y Compania*. En 1911, tous les Lions cèdent leurs actions de cette société à Adrien Reynaud qui prit la charge de cet important négoce en s'associant à Léon Signoret, du groupe des cinq protagonistes de 1895.

Nous ne disposons d'aucune information sur les débuts d'Eugène Lions ; la tradition orale de la famille nous rapporte seulement qu'il était responsable des achats de textile qu'il faisait venir de France et d'Angleterre<sup>9</sup>.

Comme beaucoup de ses compatriotes, pour lui le Mexique n'était pas une fin, il désirait revenir dans son pays natal. La réussite fut rapide et dès 1871 il achète un vaste terrain de plusieurs hectares à l'ouest de Barcelonnette, celui qu'occupe actuellement la villa « Puebla », plus une partie du quartier de la Croisette.

Dans les années 1880 – 1881, étant toujours au Mexique, il fait construire cette villa « Puebla » pour préparer son retour ; son père, l'ancien tailleur, était chargé de surveiller les travaux sur place<sup>10</sup>.

En 1890<sup>11</sup>, à l'âge de quarante cinq ans, Eugène quitte le Mexique, très certainement avec ses frères, et s'installe dans sa villa. Contrairement à beaucoup d'autres « mexicains », peut-être parce qu'ils sont encore relativement jeunes, mais surtout parce qu'ils sont entreprenants et suffisamment fortunés, on constate que les frères Lions vont s'impliquer dans la vie locale à divers titres.

En 1921 Eugène est président du « Comité de la reconstruction de l'église paroissiale de Barcelonnette » et certainement mécène important pour cette nouvelle église ; cette même année il cède à la ville – pour un prix symbolique – le terrain nécessaire à l'implantation du monument aux morts de la Grande Guerre, au sud de sa propriété.

Le Journal de Barcelonnette annonce son décès le 14 juin 1928 : « ...Malgré ses 82 ans M. Lions avait gardé toute son activité. Cependant depuis quelques mois ses forces déclinaient. Cet hiver il fut cruellement atteint dans ses affections les plus chères, par la mort imprévue de celle qui a été la

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Rapporté par Pierre Reynaud, arrière petit-fils d'Antoine Lions.

 $<sup>^{8}</sup>$  Les Barcelonnettes à Puebla 1845 – 1928. Leticia Gamboa Ojeda.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Voir note 2 ci-dessus.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Ibidem.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Rapporté par Pierre Reynaud. Leticia Gamboa situerait plutôt cette date du retour dans les années 1880.

compagne dévouée de sa vie, ... nous savons qu'il n'a pas oublié les pauvres de la ville ... ». Depuis la création de la Banque, il n'avait pas quitté le poste de président directeur général.

#### **Antoine Lions**

Antoine était le second fils du maître-tailleur, né le 11 novembre 1846, il quitta la Vallée pour le Mexique à l'âge de 18 ans. Il prendra pour épouse Marie Reynaud, la sœur d'Adrien Reynaud, associé puis repreneur de *La Ciudad de Mexico*. Revenu du Mexique « rentier », il se consacra davantage que son frère aîné au milieu associatif de Barcelonnette.

En 1898, Antoine Lions et Julien Albertin – autre membre fondateur de la Banque - aidèrent grandement François Arnaud pour l'organisation du Congrès national du C.A.F. (Club Alpin Français). Avec Rémy Reynaud, ils furent chargés de « faire le recensement des logements à Barcelonnette et d'en assurer le plus possible au prix de 2 francs par jour », afin d'héberger tous les congressistes venus de la France entière.

En 1900, peut-être pour des raisons de santé, François Arnaud abandonnait toute une série de charges bénévoles (délégation cantonale de l'instruction primaire, commission administrative du collège, conseil d'hygiène de l'arrondissement, commission de surveillance des prisons, ...); dans cette démarche, le fondateur de la section locale du C.A.F. en abandonne la présidence. C'est Antoine Lions qui accepte de lui succéder pour une année; mais, n'étant plus « apte physiquement », il abandonne à son tour en 1901 et Jean Caire, l'artiste peintre, bien qu'élu à ce poste le refusera; la section locale du C.A.F. devait alors rentrer « en hivernage ». À la même époque, Antoine Lions prendra aussi la suite de François Arnaud à la présidence de la Société de Secours Mutuels.

#### Aimé Lions

Après une petite Marie-Antoinette, Aimé, le quatrième enfant de la famille Lions est né le 24 avril 1849. Nous n'avons pas trouvé de renseignements nous permettant de retracer quelques passages de sa vie, ici ou au Mexique.

#### **Auguste Ayé**

Né à Quincy (Cher), il était employé des Douanes en Ubaye lorsqu'en 1871, âgé de 22 ans, il demande un passeport pour le Mexique. Il devint actionnaire dans de nombreuses entreprises françaises du Mexique, dont le *Correos Frances* de Jules Béraud, magasin dans lequel il travaillait. Il subit certainement cet « effet d'entrainement » qui amena divers citoyens non originaires de la Vallée à suivre leurs amis barcelonnettes. Comme eux il investit dans une villa en construisant « La Grande Épervière » en 1900 ; il n'eut pas d'enfant<sup>12</sup>.

Il décède en 1931, il était alors agent général d'assurances pour la compagnie Le Soleil, son successeur sera un Caire ...

Un Augustin Joseph Ayé, né à Larche, en 1873 âgé de 20 ans, prendra aussi le chemin du Mexique ; on peut penser qu'il s'agit d'un frère d'Auguste. En 1906 il est rentier à Barcelonnette.

# LES DIFFÉRENTS SIÈGES SOCIAUX



<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Rapporté par Gilbert Béraud.

À sa création la banque s'installe rue Neuve, au rez-de-chaussée de la maison à la vierge (actuellement n° 31 de la rue Jules Béraud). Les lambris de noyer qui ornaient le bas des parois des pièces du rez de chaussée témoignaient de l'usage particulier qui en était fait, il s'agissait des bureaux de la Banque.

Ce n'est vraisemblablement pas l'exigüité de ces locaux qui décida le conseil d'administration à

changer de siège, mais plus certainement le projet de création d'une nouvelle activité – les Messageries de Barcelonnette – projet dans lequel les frères Lions désiraient encore investir (voir annexes).

Mettre côte à côte les bureaux de la Banque de Barcelonnette et ceux des Messageries, et pourquoi pas sur la place Manuel qui était déjà l'attrait du cœur de la ville ?



### 1901

En 1897, deux ans après la création de la banque, son conseil d'administration décide d'acheter de vétustes bâtiments place Manuel, de les démolir en partie et d'y édifier un nouvel immeuble – celui que nous pouvons encore voir de nos jours – afin d'y implanter de nouveaux bureaux pour la banque.

Ces bâtiments comportaient en rez-de-chaussée un bar (Le café des Alpes, exploité par Antoine Gilly) et l'échoppe du coiffeur Alphonse Monjardin. En étage il y avait un hôtel, son enseigne était déjà « Hôtel des Alpes », géré par mademoiselle Zénobie Bellon depuis 1895. Cet ensemble immobilier fut acheté en 1897 à Madame Trotabas Eugénie, veuve de Monsieur Chabrand Pierre Jacques Émile, pour un montant de 68.600 francs (Émile Chabrand, « propriétaire et naturaliste », avait acheté ce lot cinq ans plus tôt pour le prix de 40.000 francs). Les administrateurs semblent avoir hésité quant à l'emplacement futur de leur banque car ils acquirent, la même année, une parcelle de terrain de plus de 1.000 m² à l'ouest de la ville, tout près de la place Saint-Maurice, à l'angle de l'actuelle propriété « La rose des Alpes ».



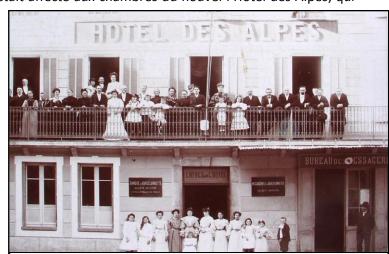
À l'issue des travaux, sur la place on retrouve la même disposition qu'à l'origine, soit de gauche à droite en regardant la façade : les bureaux de la Banque, à la place du Café des Alpes, puis l'entrée du nouvel hôtel, le Grand Hôtel des Alpes, et le bureau des Messageries.

Le premier étage était réservé au logement de fonction du directeur de la Banque (administrateur délégué), Monsieur Pierre Olivier. Il y vécut jusqu'à sa mort, bien qu'il ait quitté son poste plusieurs années auparavant. Le surplus des étages était affecté aux chambres du nouvel l'Hôtel des Alpes, qui

ouvrit le premier avril 1901.

Le premier gestionnaire de l'Hôtel des Alpes était Monsieur F. Vaujany. Plus tard, il sera dirigé par Émile Dunand. Son fils Henri Dunand fermera l'hôtel en 1983.

Le 30 septembre 1924 le Conseil d'administration de la Banque se réunit pour donner réponse à un courrier d'Émile Dunand qui sollicite, soit le renouvellement de son bail, soit que l'immeuble lui soit vendu. C'est cette dernière solution qui sera retenue, le prix étant fixé à 450.000 francs. La plus value réalisée par la Banque est difficile à évaluer.



On remarquera que les fenêtres des bureaux de la banque, à gauche de la porte d'entrée, ne comportaient pas de barreaux. Photo prise à l'occasion du mariage de Paul Olivier, le futur directeur de la Banque de Barcelonnette, le 4 octobre 1904 avec Louise Signoret. Cet appartement du premier étage, avec ce grand balcon, était le logement de fonction de Pierre Olivier, l'oncle de Paul, alors directeur de la Banque.



Les clauses imposées à l'acquéreur par la Banque sont les suivantes : La Banque utilisera ses bureaux en rez-de-chaussée « jusqu'au moment où elle sera à même de transférer lesdits bureaux dans le nouvel immeuble qu'elle fait construire rue Manuel ... »

« Vis-à-vis de M. Astier Léon, locataire par convention verbale d'un magasin sis au rez-de-chaussée, ... M. Dunand devra faire son affaire personnelle de ladite location ... ». En effet Léon Astier, transporteur et successeur des Messageries, occupa ce local, avant de s'installer au n° 1 de la place Manuel de Barcelonnette<sup>13</sup>

Il faut noter la démarche prospective de ce groupe de « mexicains » qui comprend que le tourisme va se développer. À l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, après les efforts de François Arnaud, président de la section locale du CAF et l'implication bénévole des banquiers Lions et Albertin pour l'organisation du congrès national du CAF en 1898 qui fit ressortir l'insuffisance d'hébergements touristiques de la Vallée, il dut leur sembler parfaitement logique d'investir dans un hôtel moderne ; l'Hôtel des Alpes deviendra une référence pour l'activité

touristique locale pendant plus de quatre vingt ans.

### 1925

Nouvelle opération immobilière pour la société qui dut, cette fois-ci, trouver ses locaux trop exigus, décision est donc prise de « traverser la place », de raser un îlot à l'angle de la rue Manuel et de la rue de la République, pour y construire un nouvel édifice, celui de l'actuelle agence de la BNP-Paribas, au numéro 9 de la rue Manuel.

L'îlot en question était constitué de plusieurs petites maisons; en rez-de-chaussée il y avait trois commerces, un coiffeur (encore un !), une épicerie et un café (un de

plus!). Henri Dunand avait le souvenir d'une ouverture de forme ogivale dans ce café, ce qui confirme



bien l'emplacement de l'ancienne chapelle visible sur le plan de la ville datant de 1682 (gravure intitulée « Barchinona »). Avant la démolition de ces bâtiments, les transports « Donneaud-frères » vendaient leurs billets dans un local du rez-de-chaussée<sup>14</sup>

Quand la Banque ouvrit, on racontait, suivant la moquerie traditionnelle à l'égard des gens de Fours, que lorsque les Fourniers passaient dans la rue, ils demandaient « Que se li vendrè dins aquéla boutiga? », soit « Qu'est-ce qu'on vend dans ce magasin? » 15. C'était oublier que les Fourniers, marchands-colporteurs vers les Flandres connaissaient le commerce et la banque depuis bien longtemps!

Cet immeuble, dû aux architectes grenoblois Morard et Bonnat, était de grand standing, avec des équipements comparables à ceux des villas de la périphérie. Les hauteurs sous plafond sont conséquentes, les pièces vastes. Outre six appartements destinés au directeur et aux

11

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Voir l'ouvrage : J.F. Delénat - Les hommes et la route en Ubaye – Sabença de la Valeia

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Rapporté par Mme M-L Proal-Donneaud.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Rapporté par Jean Meyran.

administrateurs, une quinzaine de chambres de bonne furent aménagées dans les combles sur deux niveaux. Il y a quelques années on pouvait encore découvrir le système de sonnerie permettant d'appeler le personnel domestique depuis les différents appartements.

Par la suite les enseignes ont souvent changé – nous allons le voir – mais une discrète inscription « Banque de Barcelonnette » a toujours été maintenue au fronton de la porte d'entrée, elle est toujours visible.

# L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE

# Les premiers exercices sociaux

Au cours de la première assemblée générale, tenue le 29 août 1896, le président Lions déclare :

« Notre Société, dont la fondation ne date guère que d'une année, a eu à traverser la période toujours onéreuse de mise en train et pendant les premiers mois de son existence, elle était loin de pouvoir faire ses frais comme vous pouvez le penser. Cependant, grâce aux sympathies dont elle jouissait avant même son apparition, grâce au concours puissant que lui ont apporté plusieurs de ses principaux actionnaires, concours dont nous les remercions vivement, elle a pu, dans un laps de temps très réduit, entrer en pleine activité et donner à ses affaires un développement assez étendu, relativement au capital versé...

Du 5 juin 1895, date de l'ouverture de nos bureaux, au 30 juin 1896, le montant de nos opérations a atteint le chiffre de **6.176.156 fr 43** ».

On peut poser la question de savoir si la Banque Gassier donnait entière satisfaction au public. En effet, d'une part la Banque de Barcelonnette semblait attendue puisque « elle bénéficiait de sympathies avant même son apparition », ensuite son chiffre d'affaires conséquent pouvait résulter, pour partie, d'une désaffection de clientèle envers la première banque de la Vallée. Cette concurrence semble t-il, se révèle utile.

#### Parmi les commentaires nous relevons :

« Les frais généraux, comprenant le traitement du personnel, le loyer, la patente, l'impôt de 4 % sur le revenu, les fournitures de bureau et les frais divers se sont élevés à 7.804 fr 15, chiffre relativement peu élevé et qui vous démontre l'esprit de sage économie dont nous nous sommes inspirés, tout en évitant de tomber dans une parcimonie nuisible aux intérêts de notre Société.... nous n'avons eu à enregistrer jusqu'ici aucune mauvaise opération et nous n'avons actuellement aucune affaire en souffrance.

Les bénéfices nets représentés par le solde créditeur du compte de profits et pertes s'élèvent à 3.223 fr 48. Ce résultat, quoique modeste, dépasse nos espérances et tout nous fait prévoir, pour l'avenir, de meilleurs résultats. D'ailleurs, la Banque de Barcelonnette a été fondée moins dans un but de lucre que pour favoriser dans notre arrondissement le commerce, l'industrie et surtout l'agriculture, qui ont su déjà apprécier ses bienfaits ».

Ce dernier paragraphe peut paraître surprenant dans le compte rendu d'exercice d'une banque. Il faut cependant observer que dans leurs entreprises les frères Lions ont toujours cherché à dynamiser l'économie de la Vallée, que ce soit avec les Messageries pour faciliter les communications d'une vallée isolée, avec l'Hôtel des Alpes pour favoriser le tourisme naissant. C'est aussi l'occasion de rappeler que les « mexicains » créèrent dès 1842 à Mexico une Société de Bienfaisance, une mutuelle, une Caisse d'épargne, et plus tard un hôpital et un cimetière.

L'indulgence de la Banque de Barcelonnette envers Ferdinand Martin, paysan à Pra Soubeiran, qui est en retard pour rembourser un prêt de 200 francs peut être considérée comme une manifestation de cet esprit de solidarité, une confirmation des propos du président de la banque.

Bien entendu les comptes et bilan furent approuvés à l'unanimité par l'assemblée des actionnaires. Par contre la proposition du président de distribuer 2.000 francs aux actionnaires fut repoussée au profit d'une augmentation de la même somme de la réserve spéciale.



L'exercice 1898 – 1899 indique que le mouvement général des opérations est en légère diminution sur l'exercice précédent, mais s'élève cependant à la somme de 18.458.655 fr. 93. Cette diminution provenant de l'absence d'opérations exceptionnelles, telles que souscriptions à des emprunts, etc. Le rapport ajoute : « nous n'avons pas jusqu'ici calculé d'intérêts sur le compte-immeubles, compte comprenant le prix d'achat et les réparations de l'immeuble où seront installés les bureaux de la Banque de Barcelonnette dans le courant de l'exercice en cours ». Il s'agit là du futur immeuble de la place Manuel.

L'exercice suivant (1899 – 1900) donne lieu à un compte rendu qui rappelle deux faits importants :

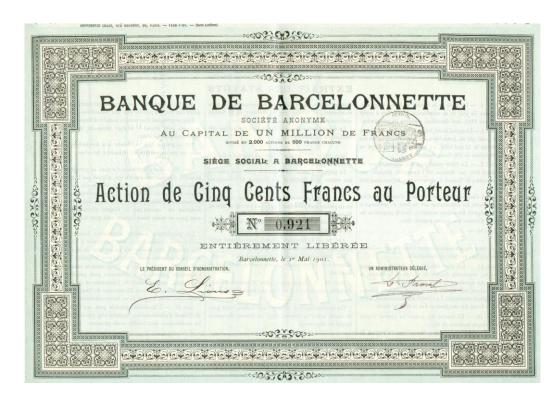
« Le premier c'est le transfert du siège social de la Banque de Barcelonnette dans l'immeuble qu'elle a acheté sur la place Manuel pour y installer ses bureaux. Nous avons fait à l'immeuble les réparations et agrandissements que paraissaient comporter les circonstances et nous nous occupons actuellement d'en tirer le meilleur parti dans l'intérêt de notre société; nous avons la ferme conviction que dans un bref délai il nous rapportera l'intérêt des capitaux engagés.

Le second de ces faits, d'une importance capitale, et qui comptera dans l'existence de la société, c'est l'augmentation du capital social, motivée par l'extension toujours croissante de nos affaires et qui a été porté de 400.000 francs à 1.000.000 de francs par l'émission de 600.000 francs d'actions nouvelles. Cette augmentation s'est accomplie avec la plus grande facilité ..... 469.500 francs d'actions nouvelles ont été souscrits par les anciens actionnaires et 130.500 francs d'actions nouvelles ont été souscrites par 38 nouveaux actionnaires.... ».

EXERCICES	MOUVEMENT général des opérations pendant chaque exercice	SITUATION générale à la fin de chaque exercice	BÉNÉFICES réalisés pendant chaque exercice
1er (1895-96)	6.176.156 43	646.690 51	3.223 48
2e (1896-97)	13.431.480 07	907.776 79	19.564 03
30 (1897-98)	18.577.313 48	1.367.726 76	39,137 28
4e (1898-99)	18.453.655 93	1 454.750 26	40.147 20
5e (1899-1900)	27.281.464 07	2.487.803 23	81.339 89

#### Plus loin le rapport précise :

« Pour montrer d'une manière exacte le développement constant de notre société, nous ne saurions mieux faire que mettre sous vos yeux le tableau suivant donnant le mouvement général des opérations pendant chaque exercice ; la situation générale à la fin de chaque exercice et les bénéfices réalisés durant chaque exercice ».



**Pour l'exercice 1912 -1913**, le conseil d'administration est toujours heureux de produire « *le tableau récapitulatif de la marche des affaires de notre Société depuis sa fondation* ».

EXERCICES	SITUATION GÉNÉRALE	MOUVEMENT GÉNÉRAL DES OPÉRATIONS	MOUVEMENT DU PORTEFEUILLE ENTRÉES	MOUVEMENT DE LA CAISSE	BÉNÉFICES RÉALISÉS	
	GENERALE	DES GFERATIONS	NOMBRE D'EFFETS SOMMES	ENTRÉES		
1er (1895-96) 2e (1896-97) 3e (1897-98) 4e (1898-99) 5e (1899-1900) 6e (1990-1901) 7e (1901-1902) 9e (1903-1904) 0e (1904-1905) 4e (1905-1906) 2e (1906-1907) 3e (1907-1908) 4e (1908-1909) 5e (1908-1909) 5e (1909-1910) 6e (1910-1911) 7e (1911-1912) 8e (1912-1913)	907, 776 79 1 367, 726 76 1, 454, 750 26 2, 487, 803 34 2, 493, 379 14 2, 557, 420 93 2, 244, 216 54 2, 764, 290 57 2, 961, 420 96 3, 363, 108 96 3, 629, 883 69 4, 022, 022, 23 4, 717, 298, 39 4, 324, 617, 45 4, 590, 697, 48 4, 780, 638, 41	36.584.004 98	8.208 3.860.331.85 40.846 5.507.762.25 41.871 5.783.670.36 41.679 8.437.891.25 41.378 8.039.697.86 9.001 6.282.675.31 9.635 5.359.088.55 41.218 7.224.323.21 41.684 6.921.497.62 40.429 7.025.853.44 41.885 8.698.436.97 41.469 9.563.004 78	7 4.006.451 53 8 4.425.520 46 6 4.892.542 15 2 4.857.472 89 5.095.641 76	40.147 20 81.339 89 21.882 75 50.060 03 32.081 00 54.098 20 107.132 84 432.500 95 80.149 77 181.372 70 224.314 03 66.841 06 83.800 67	

**Durant l'exercice 1931 – 1932**, le président est Honoré Vernet (né le 12 octobre 1872 à Barcelonnette), docteur en Droit, avocat-avoué, conseiller municipal ou maire de Barcelonnette de 1908 à 1941. Le vice président est Alphonse Michel, du *Puerto de Liverpool*, administrateur de la *Banque Agricole et Hypothécaire de Mexico*, villa « l'Abri », conseiller municipal de 1929 à 1941. Albertin Julien, Lions Antoine (tous deux membres fondateurs), Gilly Antoine et Ollivier Jean-Baptiste, né à Maurin, villa « La Blachière », sont administrateurs. Le rapport souligne :

« ... au cours de cet exercice, la rupture dans l'économie mondiale, à laquelle la France semblait d'abord avoir résisté, a atteint néanmoins notre économie nationale et a eu sa répercussion sur les faits d'ordre financier ... Néanmoins comme toujours, nous nous sommes efforcés d'aider et de soutenir dans

la mesure du possible notre bonne et fidèle clientèle .... d'ailleurs les résultats de l'exercice dont nous vous rendons compte aujourd'hui, sont sensiblement égaux à ceux de l'an dernier, ce qui nous permet de vous proposer, malgré l'augmentation de capital à laquelle il a été procédé au cours de l'exercice précédent, de distribuer un dividende de 15 % à toutes les actions, tant nouvelles qu'anciennes ».

# La vie de la Banque

La Banque, comme indiqué dans les statuts de constitution, ne pouvait pas faire de prêt à plus de six mois. Chaque opération de crédit était donc analysée avec la plus extrême prudence et seul le conseil d'administration était habilité à se prononcer sur les demandes de financements sollicités.

Ce fonctionnement avait pour intérêt de rassembler les informations provenant des différents administrateurs, tout en partageant la responsabilité sur le risque encouru.

Au numéro 9 de la rue Manuel, jusque dans les années 1990, où la BNP restructura une première fois les bureaux, la plus grande salle du rez-de-chaussée, celle donnant sur la cour intérieure, était la Salle du Conseil où se réunissaient régulièrement les administrateurs de la Banque de Barcelonnette. Ces réunions étaient consacrées, entre autres sujets, à décider l'attribution ou non de crédits demandés par les clients.

Les bilans successifs de la Banque, tels qu'ils figurent dans les différents rapports d'exercice que nous avons pu consulter ne nous amènent que peu de précisions concernant le détail des opérations effectuées.

On peut néanmoins penser que l'activité liée à l'agriculture devait représenter une part non négligeable des financements accordés sur la vallée, ainsi qu'en témoignent les postes débiteurs et créditeurs divers arrêtés au 30 juin 1938. Une somme de 500.000 f sur un total de 900.000 f de prêts accordés au commerce (soit 55 % du chiffre global) est destinée à financer l'élevage du bétail sous forme de « crédit d'embouche » qui permettait aux éleveurs d'ovins d'engraisser leurs bêtes durant l'été avant de les revendre au début de l'automne, et rembourser leurs dettes.

Ce même document montre que la Banque rayonnait déjà très largement en dehors de la vallée. Ses engagements étaient aussi très élevés dans des affaires situées bien loin de l'arrondissement : dans la région de Grasse (Sté de parfumerie fondée par un « mexicain ») et de Marseille (Sté Agricola fondée par la famille Gassier, Sté Provençale de Meubles d'Alfred Reynaud – petit-fils d'Antoine Lions).

Cette dispersion géographique des clients de la Banque s'explique par le réseau de relations commerciales tissé avec des entrepreneurs barcelonnettes dont les familles avaient réussi au Mexique.

L'augmentation de capital de la Banque en 1930 nous permet d'avoir une vue sur son actionnariat. Cent cinquante actionnaires environ se partageaient 4.000 actions, une quarantaine ne détenait que cinq titres au maximum; on peut en conclure que l'actionnariat était très diversifié. Outre des habitants de la Vallée, on trouve des résidents à Paris, Lyon, Marseille, Gap, Prunières, Grenoble, Anvers, Limoges, Cavaillon, et bien sûr des personnes domiciliées au Mexique. Une vingtaine d'associés détenait chacun une cinquantaine d'actions au moins, et représentait 60 % du capital :

	Nombre d'actions		Villa
Albertin Julien	83		« Le Lauzanier »
Caire Léonie	66		
Vve Ebrard née Chaix	200	soit 4 % du capital	
Vve Gandoulf	88		
Gilly Antoine	104		
Léautaud Émile	120		« Dalette »
Lions Antoine et sa fam	ille 333	soit 8,3 % du capital	
Michel Alphonse	175		« L'abri »

Olivier Paul et sa famille	250	soit 6,25 % du capital	
<u>Proal Henri</u> et sa famille	230	soit 5,75 % du capital	« L'Ubayette »
Reynaud Casimir	50		« Les Mélèzes »
Ricaud Casimir	100		
Signoret Désiré et sa famille	320	soit 8 % du capital	
Tron Georges et sa famille	216	soit 5,4 % du capital	« La roseraie »
Vernet Honoré	83		

Les noms soulignés sont des administrateurs.



Outre ses activités de prêts, la Banque gérait pour le compte de clientèle fortunée portefeuille de titres relativement important puisqu'il représentait, toujours en 1938, 25 % du total du bilan. Elle disposait aussi en propre d'un portefeuille d'actions qui lui servait à placer ses disponibilités. À l'époque toutes ces actions n'étaient pas dématérialisées, mais déposées dans les coffres de la banque. Les menaces de la seconde guerre mondiale amenèrent le directeur à faire

réaliser une douzaine de grosses caisses en bois, en vue d'évacuer, au besoin, ces valeurs loin de la frontière. Il semble que ce transfert eut lieu en 1940, les caisses ayant été expédiées à Manosque. Il serait intéressant de savoir où.

Banque de dépôts elle avait ses propres chéquiers et réalisait toutes opérations classiques de banque.



Même après la dernière guerre, la Banque a toujours maintenu sa politique de soutien aux artisans, commerçants et agriculteurs de la Vallée. Dans les motifs d'accord de crédit on retrouve souvent les motivations exprimées dans les statuts de 1895.

Elle a longtemps soutenu et aidé l'entreprise Colombero de Seyne les Alpes qui se déplacera ensuite à Digne, la S.A.T.A. entreprise de transport (prêt de 2.000.000 f pour 6 mois, achat de 2 autobus en 1949), la Brasserie Alpine de Barcelonnette, les entreprises Spitalier de La Condamine et Andrau de Barcelonnette, avec des prêts importants, mais aussi, avec des montants bien inférieurs, pour les

menuisiers Brun et Tholozan, le tabac Brun, les époux Bompard hôteliers au Sauze, Gaston Rouit négociant, ... toujours avec de nombreux clients agriculteurs tels Adrien Martel des Thuiles, Damien Jean de Bayasse ou Rémy Fortoul de Lans, ... tous ces prêts pour une durée de 2, 4 ou 6 mois.

Des clients venaient de loin, comme par exemple un Léautaud dans les Ardennes, un Donnadieu à Toulouse, étaient-ils connus par certains administrateurs, ou leur nom suffisait-il à leur faire confiance ?

En mai 1955 elle accorde 22 prêts (éleveurs, artisans, entrepreneurs, négociants,...) pour un montant total de 16.250.000 francs, et en refuse 4 (montant total sollicité 3.100.000) pour « garanties insuffisantes ». Nous n'avons pas trouvé à partir de quel seuil la Banque exigeait une prise d'hypothèque amiable. Bien entendu, le conseil fixe aussi le montant maximum du découvert accordé, ceci client par client, en fonction de leurs demandes ; à cette époque le taux de découvert était de 9,75 %.

On mesure combien la direction et les administrateurs devaient être unis et discrets, car c'est toutes les affaires de la Vallée qui étaient concernées.

Ces années d'après-guerre ont été la source d'un maximum d'activité. Les bénéfices de l'année 1949 sont de 1.327.564 f, avant dotations. Ces « bénéfices supérieurs à ceux de l'année précédente sont exceptionnels et cette augmentation provient des mouvements de fonds dus à la Reconstruction dans la Vallée et des nouveaux comptes ouverts en cours de cet exercice ; les opérations effectuées par les soins de la Banque au cours de l'année ont, en effet, dépassé le milliard, chiffre qui n'avait jamais été atteint, et le conseil ne peut que manifester sa satisfaction à M. Jean, directeur, et le féliciter ... ».

Cette réussite est porteuse d'enthousiasme au point que plusieurs administrateurs expriment le désir d'avoir au Mexique un « représentant pouvant orienter vers notre Établissement qui point de vue

d'avoir au Mexique un « représentant pouvant orienter vers notre Établissement, au point de vue financier, nos compatriotes. M. Jean, notre directeur, a bien voulu pressentir à ce sujet M. Caire Édouard résidant à Mexico, de passage à Barcelonnette ... ».

En 1951 le chiffre d'affaires atteint 1.515.000.000 f, le milliard est largement dépassé! La « Laiterie de la vallée de l'Ubaye » sollicite une ouverture de crédit de 1.200.000 f, ce qui lui sera accordé mais avec la garantie de ses administrateurs; « Le syndicat bovin de Saint-Pons » demande une avance de 3 à 400.000 f « en attendant un versement du Crédit Agricole » ; « La Coopérative d'équipement du Montepente de Sainte-Anne La Condamine » approche la Banque, mais « le conseil estime qu'il y a lieu d'attendre qu'une demande ferme soit formulée, et après examen des statuts, si cette coopérative présente un véritable intérêt pour la Vallée de l'Ubaye, la Banque pourrait s'y intéresser, comme elle l'a fait pour le Monte-pente du Sauze-Barcelonnette ».

En 1954, « malgré l'augmentation de certains frais particulièrement des impôts et des charges sociales, les bénéfices nets de la Société pour cet exercice sont en augmentation sur ceux de l'année dernière », ils s'élèvent à 2.579.059 f. L'augmentation de capital d'un montant de 10 millions de francs de 1955 a été entièrement réalisée au moyen de 20.000 actions émises et de 20.000 actions attribuées à titre gratuit

Lors de sa fusion avec la BNCI (voir plus loin), le président Aristide Jean, fait part au conseil « qu'une inscription d'hypothèque judiciaire est requise au bureau de Digne, au profit de la Banque de Barcelonnette, contre la S.A.R.L. XXX, pour sûreté et garantie de la somme de 1.402.727 f ». Il s'agissait d'une entreprise locale dont les difficultés avec la Banque duraient depuis près de 10 ans, et qui finira par déposer son bilan.

Les administrateurs ont toujours fait grande confiance à leur PDG, aux directeurs, comme à tous les membres du personnel, avec des taux de rotation extrêmement faibles, cette confiance se transmettant même à travers les générations :

. Pour les PDG : de 1895 à 1956 – sur plus de 60 ans - il y en eut seulement deux : Eugène Lions et Honoré Vernet. René Proal (né le 19 mai 1900 à Barcelonnette), successeur de H. Vernet, abandonnera pour raison de santé et sera remplacé par l'ancien caissier, Aristide Jean<sup>16</sup> qui aura la charge de la fusion de la Banque avec la BNCI. Au total, quatre PDG sur une durée de 74 années.

. Pour les directeurs : nous l'avons vu, le premier d'entre eux, Pierre Olivier<sup>17</sup>, resté célibataire, finira ses jours dans l'appartement de fonction de la place Manuel, le 26 mars 1921, âgé de 68 ans, deux ans après avoir quitté son poste de direction. Son neveu Paul Olivier<sup>18</sup> deviendra directeur, en ayant débuté comme simple employé en 1906, il décèdera en 1947. Pour lui succéder, le conseil d'administration proposa simplement le caissier Aristide Jean, qui avait déjà plusieurs années de présence dans la Banque, et le nomma directeur. Son épouse, Hélène Olivier, seizième enfant de Laurent Olivier, était donc une cousine de Paul Olivier. Blanche Olivier, fille de Paul entrera dans la Banque en 1929 et y fera toute sa carrière, jusqu'en 1962. Plus tard Hélène, fille du directeur Aristide Jean, y travaillera aussi jusqu'à sa retraite.

La fidélité est une expression de la solidarité. Dans les diverses équipes de la Banque, pour des cas exceptionnels, les administrateurs ne sont pas insensibles aux problèmes qu'ils ont sous les yeux : ainsi le conseil décide d'allouer à la veuve de Paul Olivier « une allocation pour secours ou toute indemnité éventuelle, afin de suppléer à l'absence de sécurité sociale, qu'il fixe à 250.000 f ». L'année suivante, lorsque les administrateurs lui demandent de quitter l'appartement de fonction de son défunt mari, cette allocation sera reconduite Après les inondations de 1957, le conseil décide de verser 50.000 f au Comité d'aide aux sinistrés de la Vallée de l'Ubaye.

Avant sa fusion avec la BNCI, la Banque attribue au personnel et au directeur une indemnité équivalente à deux mois de salaire. Quant au commissaire aux comptes, Charles Spitalier, qui contrôle cette société anonyme depuis fort longtemps, sa gratification sera de 50.000 f.

À ce stade on peut définir quelques principes qui ont structurés la vie de cette banque.

. Tout d'abord « rester entre soi » : les principaux actionnaires, créateurs de la société se connaissaient certainement déjà au Mexique. Il n'y a pas « d'étrangers », et quand il faudra choisir de nouveaux administrateurs localement, ce seront des hommes qui devaient avoir, par leur fonction ou par leur activité, une excellente réputation. Le nombre d'administrateurs n'a jamais dépassé le chiffre de sept. On peut dire que ce noyau restreint facilitait certainement la cohésion du groupe, d'autant que certains administrateurs ne vivaient pas toute l'année à Barcelonnette. Les délibérations du conseil ne font apparaître aucune dissension. La confiance mutuelle devait être totale.

. Ensuite « mettre les responsables à l'épreuve » : les administrateurs confiaient d'importantes responsabilités au directeur qu'ils avaient choisi. La confiance se mérite, et le fils d'un bon directeur qui acceptait au début un simple poste d'exécutant au service des clients, pouvait espérer ensuite succéder à son père. Un caissier deviendra ainsi PDG de l'entreprise, c'est Aristide Jean, certainement au prix d'efforts et de dévouement peu ordinaires. C'est une illustration de ce que disait Paul Reynaud à propos de l'émigration : « Au Mexique, à force de labeur, de ténacité et d'abnégation, ils ont trouvé une issue... ».

. Enfin « faire jouer ses réseaux » : pour une meilleure efficacité, pour plus de sûreté on fera jouer tous les réseaux familiaux des uns et des autres. Ce fut vrai pour les employés, mais aussi pour les clients qu'ils soient proches ou lointains. Même chose pour les administrateurs successifs, souvent

-

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Né à Font-Vive (Meyronnes) en 1900. Orphelin très jeune au décès de son père (militaire), il fut confié à une institution à Rambouillet. Revint en Ubaye pour raison de santé. Travailla au service des Contributions avant de rentrer dans la Banque.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Les Olivier sont originaires d'Acceglio (Chiapera). Le père de Pierre vint à Barcelonnette (aux Molanès) avec ses trois enfants (Laurent, Jean Marie et Pierre) après le décès de sa jeune épouse. Pierre fit ses études au collège et en devint répétiteur. Il a débuté à Gap, comme employé de la Banque des Alpes. Il revint à Barcelonnette, appelé par MM Eugène Lions et Albertin.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup>.Le père de Paul était Jean Marie Olivier, boucher grande rue à Barcelonnette, donc le frère de Pierre.

« mexicains » comme Antoine Signoret (villa « La sapinière »), Alphonse Michel, ... Jean-Baptiste Ollivier fut commissaire aux comptes de 1913 à 1929 (il sera ensuite administrateur jusqu'à sa mort en 1940). Le commissaire aux comptes suivant, expert-comptable, commissaire agréé par la Cour d'appel d'Aix habitait à Nice, mais son patronyme, Spitalier, nous prouve qu'il était originaire de la Vallée. Charles Spitalier et Marcel Lions seront les commissaires jusqu'en 1969. Le seul client local qui laissa une importante « ardoise » (1.402.727 f) à la Banque ne faisait pas partie de ces réseaux !

# Des participations au Mexique

#### La Compagnie Industrielle d'Orizaba S.A. (CIDOSA)

Cette société a été constituée le 28 juin 1889. Le capital fut apporté par un groupe de commerçants presque tous originaires de la Vallée, avec en particulier : Joseph Tron et Cie, propriétaire du « Palacio de Hierro », Ebrard et Cie, propriétaire du « Puerto de Liverpool », J. Ollivier de la « Ciudad de Londres », Signoret et Honnorat du « Puerto de Veracruz », Garcin, Faudon et Cie, Lambert du « Correo frances », ... Sous la conduite de son premier directeur Édouard Garcin (villa « Les côteaux »), la CIDOSA devint l'un des complexes textiles les plus importants du Mexique, et son usine de Rio Blanco, inaugurée en 1892, la plus grande fabrique du pays.

Dès lors on peut comprendre que les « mexicains » banquiers à Barcelonnette aient pu tourner leurs regards vers Orizaba. En effet en 1921, la participation de la Banque de Barcelonnette atteindra 10% du capital de cette société, Damien Proal, administrateur de la Banque, en détenant près de 9%, et l'on retrouve aussi Antoine Lions, Casimir Reynaud, Antoine Proal, … parmi les gros porteurs.

La Banque réussira aussi à placer des actions de la CIDOSA à plus de 200 habitants ou originaires de la Vallée; dans les registres de la Banque on n'inscrivait pas « *Mme Prévet à Paris 7 actions* », mais « *Mme Prévet* née Béraud ... », il faut pouvoir s'y retrouver avec des clients lointains! Ces petits porteurs devaient être fiers des résultats obtenus grâce à leurs compatriotes d'outre Atlantique, en quelque sorte, ils avaient « un pied au Mexique ». Les plus modestes n'avaient à leur compte qu'une seule action.

Avec les échanges d'actions, les augmentations de capital et tous les mouvements d'achats et de ventes, il était indispensable que le personnel de la Banque ne soit pas trop distrait pour tenir, à la main, d'imposants registres.

Dans les années d'avant-guerre et pendant la guerre, période difficile pour les textiles mexicains, il n'y eut que trois règlements de coupons, et il semble que la Banque de Barcelonnette ne soit plus actionnaire de la CIDOSA.

#### La Banque de Londres et Mexico

Créée à Mexico au début du XX<sup>e</sup> siècle, en sont administrateurs Léon Signoret et Henri Tron (voir annexe). Nous ne savons pas si la Banque de Barcelonnette disposait pour son propre compte d'actions de cette société de droit mexicain, mais en 1933 elle détenait en dépôt 1507 actions pour le compte de 42 de ses clients (de Saint-Paul, Revel, Rioclar, Meyronnes, Jausiers, Lans et bien entendu de Barcelonnette, mais aussi de Cannes, Limoges, Nice) ; un client à lui seul en détenait 284.

Une opération d'échange d'actions de cette banque mexicaine devait durer près de cinq ans : les administrateurs de la Banque de Barcelonnette demandent à la Banque de Paris et des Pays-Bas, l'autorisation de prendre livraison des titres à Mexico directement, ensuite ils interviennent auprès de Maximin Michel, président de la Banque de Londres et Mexico « pour régulariser cette affaire et donner tous apaisements à nos clients »...

Pour pouvoir participer aux Assemblées générales des actionnaires, il était nécessaire de disposer de récépissés de dépôt délivrés par les banques suivantes :

À Paris: Banque de Paris et des Pays-Bas, Comptoir National d'Escompte de Paris, Crédit Lyonnais.

À Barcelonnette : Banque de Barcelonnette. À Madrid: Banco Hispano Americano.

À San Sebastian : Banco Guipuzcoano, Banco de San Sebastian.

# La Banque Gassier

PREMIÈRE INSERTION

Vianey-Liaud, notaire à Gap, le huit mars mil neuf cent

cinquante-quatre, enregistré à Gap, le onze mars mil neuf cent cinquante-quatre, folio 12, numé-

Le liquidateur de la Société

BANQUE FRANCO-MEXICAINE dont le siège était à Barcelon-

nette, 2, Avenue de la Libé-

A vendu au prix de <u>sept</u> mil-ons de francs, à la Banque

lions de francs, à la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, dont le siège est à

Paris, 46, Boulevard des Italiens, un établissement de Banque

exploité à Barcelonnette, Avenue de la Libération numéro 2,

connu sous la dénomination de Banque Franco-Mexicaine

Oppositions, s'il y a lieu, dans les dix jours de la deuxième insertion, à Gap, en l'étude de Maître Vianey-Liaud,

Pour première insertion:

A. VIANEY-LIAUD.

ro 119.

dissoute

ration.

Suivant acte reçu par Maître

À sa création la Banque de Barcelonnette concurrençait directement le plus ancien établissement bancaire de la vallée, la Banque Gassier fondée en 1822 par Joseph Hippolyte Gassier. Ce voiturier de Thorame-Basse, à l'âge de 29 ans se marie à Barcelonnette en 1805 avec Élisabeth Barles, fille d'un voiturier de la ville, devant le maire Jean-Baptiste Martin de Pra Soubeiran. En 1821 il achète le domaine du Plan (qui deviendra plus tard la propriété de Paul Reynaud)<sup>19</sup>. À partir de 1832, il sera élu maire

de Barcelonnette pour la durée de plusieurs mandats. Il est à l'origine de toute la « dynastie » des Gassier qui marquera l'histoire de la Vallée.

La Banque Gassier est installée dans la maison que Joseph Hippolyte, son fondateur, acheta à la transférée face à l'actuelle Poste (n°2 de la place

Gassier, associé à ses frères qui avaient fait fortune au Mexique, la

famille Lautaret, rue Neuve (actuellement au n°27 de la rue Jules Béraud). Plus tard elle sera Paul Reynaud). Son fils Jean-Pierre Hippolyte en prendra la direction. « Son successeur Adrien transforma en la Banque Gassier Frères »<sup>20</sup>.

Banque Franco-Mexicaine Ancienne Banque GRASSET et Ci Société Anonym Capital de 6.800,000 Francs Siège Social à BARCELONNETTE R. C. Barcelonnette n. 4

L'activité de la Banque Gassier F<sup>res</sup> semblait tournée vers le commerce de la laine ainsi que différents témoignages nous l'ont affirmé. La banque devait même faire des avances gagées sur de la marchandise puisqu'elle possédait un entrepôt dans lequel des ballots de laine destinés à la vente étaient déposés pour des périodes de plusieurs semaines. Ces entrepôts étaient situés à l'emplacement des bureaux actuels du Crédit Agricole.

La banque Maurice Gassier et Cie, successeur de la Banque Gassier frères

en 1917, a été rachetée par la famille Grasset, devenant ainsi la Banque Grasset et C<sup>ie</sup>, avant un ultime changement de dénomination sous l'enseigne Banque Franco-Mexicaine, tout en conservant son président M. Émile Grasset (élu maire de la ville en 1959). Une succursale aurait été créée au Mexique.

C'est en mars 1954 que cette banque fut rachetée par la BNCI, Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie. La transaction fut effectuée au prix de sept millions de francs.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> André Gassier – Joseph Hippolyte Gassier et sa famille – Des entrepreneurs entre Alpes, Mexique et Provence- 2012

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Ibidem p 65

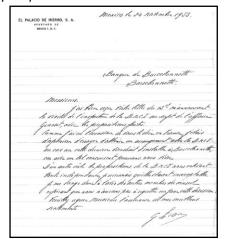
Trois mois avant, le président de la Banque de Barcelonnette ouvre la séance de son conseil en disant qu'il croit « maintenant définitive la cession à la BNCI de la banque Franco-Mexicaine » et fait l'historique de ses tractations avec M. Grasset :

« ... Il doit être rappelé tout ce que le conseil d'administration a fait pour tâcher que cette cession ait lieu au profit de la Banque de Barcelonnette, afin de supprimer si possible toute concurrence dans un petit ressort ... Peu après, en vue d'un accord définitif, une réunion fut proposée à M. Grasset pour le 11 septembre; celui-ci s'y rendit, mais dès son arrivée il nous fit connaître qu'il avait souscrit une option au profit d'une autre banque pour jusqu'au 15 octobre et que tous pourparlers devenaient donc

inutiles. C'est pourquoi, malgré tout ce que nous avons pu faire, il n'a pu être donné suite à toutes nos démarches, ce qui était nécessaire d'être rappelé pour mémoire ». Cette délibération n'était-elle pas rédigée pour la postérité ?

Une lettre de Georges Tron, sur papier à lettre du Palacio de Hierro, expédiée de Mexico le 24 novembre 1953 et adressée à la Banque de Barcelonnette nous montre qu'il y a eu des tractations entre la BNCI qui souhaitait élargir son implantation nationale et les deux établissements que représentaient la Banque Franco Mexicaine et la Banque de Barcelonnette.

Ce même courrier nous confirme que les administrateurs de la Banque de Barcelonnette ont refusé les propositions de la BNCI mais étaient conscients du poids de ce nouveau concurrent sur leur activité.



### La vente à la BNCI. La Banque Nationale de Paris.

Ces craintes devaient s'avérer parfaitement fondées puisque la Banque de Barcelonnette accepta finalement de céder son fonds de commerce à la BNCI cinq ans plus tard, le 1<sup>er</sup> avril 1959 pour une somme de 15 millions de francs (soit environ 230.000 €).

Ce sentiment est confirmé par la lecture de différents comptes-rendus du conseil d'administration de cette période. Que l'on en juge :

- Le 12/5/1956, le compte-rendu nous apprend le décès de M. Honoré Vernet, président de la Banque depuis 1928 (c'est-à-dire après la disparition d'Eugène Lions, le président fondateur), et la nomination à sa place de M. René Proal, le plus ancien des administrateurs, pour une durée limitée à six mois. Sitôt élu, il demande au conseil de « déléguer, comme par le passé, à Monsieur Aristide Jean, directeur de la banque, la signature et les pouvoirs nécessaires à la gestion courante de la société ». Assistaient à ce conseil : MM. René Proal (villa François-Albert), Léon Signoret, Louis Gastinel ; M. Georges Tron absent de Barcelonnette avait donné son accord téléphoniquement.
- Le 20/7/1956 il est noté que M. Proal, malade (il produit un certificat médical), donne sa démission du poste de président directeur général, mais reste administrateur. Le conseil désigne ensuite deux nouveaux administrateurs : M. Aristide Jean et Ernest Pellotier. « Ces deux personnes introduites en séance remercient le conseil ... ». Aussitôt M. Jean est nommé président « à titre provisoire, jusqu'à la tenue de l'assemblée générale de 1957 », mais il le restera jusqu'en 1959.
- Le 22/4/1958. Étaient présents : MM. Gastinel, Pellotier, Signoret et Jean. Le président met au courant les administrateurs des négociations engagées avec la BNCI, « et dont le but est de permettre à cet Établissement de prendre le contrôle de la Banque de Barcelonnette ». Les 16 et 17 avril Aristide Jean est allé négocier à Paris avec les responsables de la BNCI et il produit le protocole d'accord qui sera signé par tous les administrateurs : Georges Tron, Léon Signoret, René Proal, Louis Gastinel, Ernest Pellotier, Aristide Jean. Il y est signalé que 85 % des autres actionnaires sont d'accord sur l'opération envisagée. Il est convenu que trois administrateurs représentant le groupe BNCI feront

partie du conseil de la Banque en remplacement d'administrateurs démissionnaires. Le prix d'une action est fixé à 8.000 francs et il est demandé à M. Aristide Jean de conserver la direction, avec ou sans adjoint, jusqu'au 31 août 1965 (date de son 65<sup>e</sup> anniversaire).

Quelques mois après, les trois principaux administrateurs, MM René Proal, Léon Signoret et Georges Tron, cèdent leurs actions, et sont remplacés par MM Bergeret, Voelkel et Lecrublier, représentant la direction générale de la BNCI qui devient ainsi l'actionnaire majoritaire; M. Jean est confirmé dans ses fonctions de président directeur général.

Ce sera le 24 mars 1959 que le conseil décidera de vendre le fonds de commerce de la Banque de Barcelonnette à la BNCI pour un montant de 15 millions de francs, et de donner à bail à la BNCI les locaux nécessaires à l'exploitation de ce fonds, à savoir le rez-de-chaussée, le sous-sol, et le premier étage comportant un appartement de 5 pièces principales, plus au 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> étage une chambre de bonne à chaque niveau. Le loyer annuel de tous ces locaux est aussi fixé. Le président Aristide Jean démissionne et M. Lecrublier le remplace.

Le 28 mai 1959 l'assemblée générale extraordinaire nous apprend que la vente du fonds de commerce a bien eu lieu en date du 1<sup>er</sup> avril 1959, après acceptation par le Conseil National du Crédit. Lors de cette réunion il est décidé de modifier le nom social de la *Banque de Barcelonnette* qui devient *l'Immobilière de Barcelonnette*, avec interdiction d'exercer le commerce de banque. Les administrateurs qui n'ont pas cédé leurs actions continuent, en conservant dans leur patrimoine les murs de la banque au n° 9 de la rue Manuel (voir plus bas).

Dès le rachat de la Banque de Barcelonnette, les bureaux de la BNCI qui occupaient les locaux de l'ancienne Banque Franco Mexicaine depuis 1954, furent transférés rue Manuel, ainsi que l'ensemble

du personnel, portant à 15 personnes l'effectif total de la BNCI à Barcelonnette. Le rayon d'action de la banque était très étendu, la BNCI n'était pas encore installée à Digne, le secteur couvrait Allos, Colmar et même Guillaume. Les démarcheurs partaient en tournée pour deux journées consécutives; l'un d'entre eux, M. Ricaud était par ailleurs agent d'assurance en plus de sa fonction à la banque, il employait une personne à son compte pour l'aider. Le directeur se déplaçait parfois à Manosque, Aix ou Marseille, pour rencontrer d'importants clients.

Cette agence, entre 1959 et 1962, eut deux directeurs en

### Revirement de l'histoire

Lors de la reprise de l'activité par la BNCI en 1959, l'agence de Barcelonnette participa à la collecte nationale de capitaux pour envoyer une partie des liquidités récoltées sur la Vallée à son siège social qui réinjectait les capitaux dans l'économie nationale, alors en plein développement.

Curieuse revanche de l'histoire en pensant que cette tendance s'est complètement renversée ces dernières années avec des prêts où, pour répondre à la demande locale, l'agence de la BNP utilise le marché monétaire national.

Jean-Marie Castagno 1988

même temps, M. Henri Simon nommé par la BNCI, et M. Aristide Jean ex directeur de la Banque de Barcelonnette. Avec l'arrivée de M. Baunet, le 2 janvier 1962, ce sont donc trois directeurs qui ont cohabité durant quelques semaines au sein de l'agence, avant que la passation de pouvoir soit effective.

Madame Henriette Signoret venue de Gap pour renforcer le personnel en place dans les années 1960 se souvient de l'ambiance sympathique et que les opérations de caisse étaient très importantes les jours de marché.

Elle se souvient aussi que l'activité principale de son directeur, Aristide Jean, ressemblait plus à celle d'un syndic immobilier qu'à celle d'un banquier : il gérait le patrimoine de « mexicains », comme si c'était le sien (travaux de réparation, examen des devis, suivis de chantier, paiement des factures, des impôts locaux, des assurances, …), le tout sans mandat, ni ordre signé de la part du client de la banque. Il faut préciser que M. Jean avait fait ses études au collège de la ville et que ses copains de classe partis au Mexique, restèrent toujours ses amis.

Autre témoin, Mireille Caire, qui dans sa jeunesse a vu construire l'immeuble actuel de la Banque, y est rentrée en 1959, après avoir travaillé plusieurs années aux Contributions Directes sous la direction de M. Faure. Son premier salaire à la Banque a été de 49.000 f net, payé en espèces. En fin de journée elle devait attendre que toutes les « petites [employées] se soient ajustées » pour effectuer les opérations de centralisation avec une machine à calculer mécanique.



M. Henri Simon Directeur de la BNCI

Mireille Caire
Annie Chaix
Suzanne Durand
Un sous-directeur de passage



Alfred Wassereau - Hélène Jean – Thérèse Savornin



Ernest Pellotier, Louis Gastinel, Blanche Olivier



Blanche Olivier décorée de la médaille du travail



Émile Tiran Julien Ricaud Maurice Gaymard

L'activité de la banque était alors essentiellement tournée sur la gestion de portefeuilles dont les volumes étaient supérieurs à ceux de la succursale de Gap. En dehors de cette activité la banque escomptait essentiellement des billets à ordre représentatifs d'avances faites à des agriculteurs. C'est la création de la station de Pra-Loup qui allait lui donner un nouvel essor. M. Baunet se souvient aussi que des « mexicains » se comportaient « comme des mécènes de la vallée en adressant des paquets remplis de dollars qu'il fallait changer en francs pour le compte de familles locales ».

Nommé pour un an, M. Baunet devait rester en place durant dix années, et s'installer définitivement à Barcelonnette après son départ à la retraite en 1972.

En juillet 1966, la BNCI fusionnait avec le Comptoir National d'Escompte de Paris (CNEP) pour donner naissance à la Banque Nationale de Paris (BNP). Monsieur Baunet fut le dernier directeur de la BNCI, et le premier de l'agence BNP. Son successeur, M. Georges Guillaume, lui aussi, devait occuper la direction pendant dix années. C'est avec lui et un responsable venu de Gap, M. Bengold, que furent négociés les contrats de prêts de la Société Ubayenne de Distribution (le premier supermarché de la ville). Très serviable, M. Guillaume acceptait que régulièrement je puisse me rendre derrière le comptoir pour accéder — avec son mot de passe confidentiel - au premier système informatique (surnommé « Bettina ») et y relever le solde du compte de S.U.D. Dernière expression d'une longue période où la confiance entre le banquier et son client était totale!

En 1999 la BNP et Paribas se regroupent et l'enseigne devient « BNP-Paribas » ; des travaux sont alors engagés pour transformer l'agence de la rue Manuel suivant un nouveau concept ; l'immense comptoir en chêne datant de 1925 qui séparait le public du personnel disparaît. Mais, en souvenir de son passé, un authentique vase artisanal mexicain, cadeau d'une cliente à l'un des directeurs, est alors mis en exergue dans le hall d'accueil de la clientèle ; c'est l'ultime symbole d'un passé lié au Mexique, depuis que les photos grand format des usines de Rio Blanco ont quitté les murs de la Banque.

### L'immobilière de Barcelonnette

Nous l'avons vu, les plus importants actionnaires de la Banque, René Proal, Léon Signoret, Georges Tron, ont cédé leurs actions, démissionné du conseil d'administration et ont été remplacés par trois représentants de la BNCI. Après la vente de son fonds de commerce, la SA Banque de Barcelonnette ne restait propriétaire que de son immeuble de la rue Manuel et devenait, de fait une filiale de la BNCI. Cette filiale devait bien entendu changer de raison sociale, ce sera « L'immobilière de Barcelonnette », avec le sous titre « Ex-Banque de Barcelonnette », toujours en société anonyme.

Le capital est fixé à la somme de 250.000 nouveaux francs divisé en 10.000 actions de 25 nouveaux francs. Les actions sont obligatoirement nominatives ; par contre, les exercices sociaux correspondent désormais aux années civiles.

Les principaux actionnaires, administrateurs « historiques », car dans la lignée des fondateurs « mexicains » s'étant retirés, il ne restait plus – à côté des représentants de la BNCI – que des « locaux » en la personne d'Aristide Jean, Louis Gastinel et Ernest Pellotier.

Louis Gastinel, né en 1903, ouvre un négoce de vins et spiritueux, rue Grenette, en 1930; plus tard il deviendra propriétaire du *Café de Paris*, sur la place Manuel, café préféré des « mexicains » jusque dans les années 1960; il est entré au conseil de la Banque en 1946, son père était associé dans la banque Gassier. De son côté Ernest Pellotier, né en 1904, d'abord employé de la Banque Grasset, ouvre le *Bazard Universel*, à l'angle de la place et de la rue Manuel, juste en face de la Banque, en toute fin de l'année 1931; pendant plusieurs mandats il fut premier adjoint aux maires de la ville, en particulier, adjoint d'Émile Grasset – le banquier - maire en 1959.

M. Jean restera président de la société pendant quelque temps, puis cessera ses fonctions et laissera la place à Léon Voelkel de la BNCI.

Les statuts de L'immobilière ne sont qu'une reprise de ceux de 1895 - modifiés par plusieurs assemblées générales extraordinaires au cours de la vie de la Banque - et complétés par les décisions de transformation de la dernière A.G.E. des actionnaires tenue le 28 mai 1959.

Ainsi, l'article 2, est complètement nouveau :

« La Société a pour objet :

- L'acquisition, l'édification, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la mise en valeur, la location, la gestion, la transformation de tous immeubles quelconques en France ou en tous autres pays.
- Subsidiairement, l'aliénation par ventes, échanges, apports en société de ceux des immeubles qu'elle ne jugerait plus utiles à son objet principal.
- La gestion et l'administration pour le compte de tiers de tous biens et droits mobiliers et immobiliers.
- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, foncières, mobilières et immobilières ...... »

La durée de la société est prorogée, pour une période de 99 années qui commencent à courir le 13 mai 1940 pour expirer le 12 mai 2039.

En 1962 L'immobilière de Barcelonnette se porte acquéreur, pour 250.000 nouveaux francs, des murs d'une partie d'immeuble sis 2 rue de la Bourse à Paris dans lequel est installée une agence de la BNCI, suite à une proposition de la direction générale de la BNCI, pour « remploi de disponibilités ». En 1965 le surplus de cet immeuble sera acheté 1.420.000 francs par l'Immobilière.

Louis Gastinel, membre du conseil d'administration de la Banque en 1946, et Ernest Pellotier (nommé en 1956) seront toujours fidèlement présents aux réunions du conseil de L'immobilière. Après celle du 20 juin 1969, les registres des comptes-rendus du conseil, comme celui des assemblées générales restent vierges et muets. La société a été dissoute cette année là.

Le témoignage de M. André Baunet, nous explique les raisons de cette disparition :

« Au sein de la Banque de Barcelonnette, les principaux actionnaires souhaitaient vendre le fonds de commerce à la BNCI, alors que d'autres auraient préféré le Crédit Lyonnais. De sorte que certains ont tout de même conservé leurs actions jusqu'en 1969 année au cours de laquelle l'État a obligé les banques à reprendre leurs filiales car il y en avait trop, ce qui a entrainé la disparition de l'Immobilière de Barcelonnette ».

# **ÉPILOGUE**

La documentation disponible pour cette relation aurait pu nous permettre d'analyser davantage l'évolution de cette banque, et tenter de démontrer que les fondateurs avaient eu une vue juste sur le rôle qu'elle pouvait jouer dans l'économie locale. De la même manière il serait assez facile de prouver que les actionnaires ont toujours dû être satisfaits de leurs placements, tout au long de la vie de leur entreprise. Tout ceci aurait imposé de reprendre de nombreux chiffres, de mesurer leurs évolutions, ... mais, dans ce domaine, je me suis limité à un strict minimum.

Abandonnant chiffres et ratios, tout en voulant faire revivre une page d'histoire locale, j'ai préféré m'attacher aux personnages, aux hommes, en apportant un éclairage sur les méthodes et l'état d'esprit qui firent le succès des entrepreneurs de la Vallée au Mexique. Il est démontré que des « mexicains », à côté des mécènes comme Jules Béraud et beaucoup d'autres, n'ont pas hésité à investir leurs capitaux dans la Vallée et poursuivre leur vie d'entrepreneurs, avec la volonté d'être utiles à leur pays natal. Puisse cette remarque servir à nuancer des propos trop rapides sur le rôle des « mexicains » en Ubaye.

...Cette prédilection des historiens français pour la prosopographie vient de leur volonté de privilégier les hommes dans leur recherche, alors que les historiens anglo-saxons partent plutôt des chiffres et des mécanismes du crédit. Elle correspond aussi aux spécificités de notre histoire bancaire, puisque, chez nous, le temps des banquiers, qu'il s'agisse des maisons des grands banquiers parisiens ou des petites banques locales, a perduré et retardé le triomphe des grandes banques anonymes.

Alain Plessis – CTHS – Bulletin n° 9, mars 2004

Plus passionnante encore serait - croyons-nous - l'histoire de la Banque Gassier, la première qui s'installa à Barcelonnette. On devrait y retrouver toute l'activité économique de l'Ubaye avec les dernières « fabriques » de Jausiers, Faucon et Uvernet, mais aussi l'industrie drapière du

Verdon qui perdura plus longtemps, et peut-être encore d'autres secteurs du département. Cette évocation aurait l'intérêt de faire revivre la « dynastie » des Gassier dont l'influence fut si importante dans la vie de la Vallée au XIX<sup>e</sup> siècle, du marché de la laine aux carrières de marbre de Maurin, avec un épisode relatif au Mexique, bien entendu, et sans oublier le rôle éminent de certains d'entre eux dans la politique locale (présence quasi continue d'un Gassier au conseil municipal de Barcelonnette de 1832 à 1908), départementale et nationale.

#### REMERCIEMENTS

Outre Jean-Marie Castagno, déjà cité, qui a travaillé pour enrichir ce document, notre reconnaissance s'adresse aussi à plusieurs anciens directeurs de la BNP, Patrick Dumont, Gérard Durand et surtout à Georges Guillaume et à Hélène Bonaglia, sa collaboratrice, tous deux ayant permis de préserver la « mémoire de la Banque » et, sans lesquels ce

Les documents qui nous ont permis de rédiger ces pages étaient fragmentaires, le lecteur l'aura observé. D'origines diverses, ils ont tous été déposés au musée de la Vallée à Barcelonnette.

document ne serait pas aussi riche d'informations. Les témoignages d'André Baunet, d'Henriette Signoret de Gap, de Pierre Reynaud et de Mireille Caire ont pu rendre ces pages plus vivantes. L'appui de l'historienne mexicaine Leticia Gamboa m'a été très utile. Merci enfin à Claudine Fabre-Dunand, à Hélène Homps et à Gilles Perdreau qui savaient qu'un jour cette publication devait paraître! Sans oublier l'Étude de Me Dufour à Paris et M. Thierry Boudignon des Archives Nationales.

#### Bibliographie et sources :

- D. Yacono Les « mexicains » à Barcelonnette
- L. Gamboa Les Barcelonnettes à Puebla Sabença de la Valeia
- JF Delénat Les hommes et la route en Ubaye Sabença de la Valeia
- M. Proal & P. Martin-Charpenel L'empire des Barcelonnettes au Mexique Jeanne Laffitte
- H. Homps Villa en Ubaye
- Les débuts du ski et de l'alpinisme en Ubaye Sabença de la Valeia
- Journal de Barcelonnette, Les Petites Affiches, Archives départementales.

### **ANNEXES**

# Les Messageries de Barcelonnette



Avec cette seconde entreprise créée par les frères Lions en même temps que la Banque, toujours avec Eugène à la tête, les nouveaux banquiers de la ville voulaient-ils aussi concurrencer, outre la Banque Gassier, la famille Gassier, depuis longtemps en charge des transports en Ubaye ?

Cette société anonyme au capital de 100.000 f complétait parfaitement l'éventail des services offerts tout à la fois à leurs compatriotes, mais aussi aux premiers touristes. Pour tout

connaître sur l'histoire des transports publics en Ubaye, et en particulier sur cette société, il faut lire l'ouvrage écrit par Jean-François Delénat<sup>21</sup> et dont Lucien Chanuc s'est servi pour publier le résumé suivant dans « Le Routier » (n° 644 – 40).

### Les pionniers de Barcelonnette

C'est un exemplaire esprit pionnier qui conduit les responsables de la compagnie des Messageries de Barcelonnette à se lancer, dès 1906, dans la grande aventure du transport automobile en décidant de remplacer par six autobus les douze voitures et les cinquante-quatre chevaux avec lesquels ils exploitent le service de transport public routier reliant

Barcelonnette à Prunières, station du chemin de fer la plus proche. Au même moment, les frères Rosan qui assurent un service régulier entre Barcelonnette et La Condamine, mettent en circulation un autobus construit à Marseille par Lintzer et Bartet.

Pour apprécier l'audace de ces transporteurs, il faut se souvenir que le nombre des autobus circulant alors en France est inférieur à cent et que l'on ne dispose d'aucune donnée fiable sur le coût d'exploitation d'un service automobile. L'essai, quelques années auparavant, en 1900, d'un autobus à vapeur de Dion-



<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Les hommes et la route en Ubaye – Sabença de la Valeia.

Bouton entre Prunières et La Condamine avait été un échec.

Les Messageries de Barcelonnette s'adressent au constructeur suisse Orion, de Zurich, qui avait créé une succursale à Marseille au 189 de la rue de Paradis. Cette marque connaît pendant sa courte existence (elle disparaît en 1910) une bonne diffusion en France, surtout dans la région alpine et à Marseille, au point de représenter, en 1908, 17 % des autobus alors en service dans notre pays en dehors de Paris. Les châssis sont carrossés dans les ateliers Montel, avenue du Prado à Marseille.

Au total, l'entreprise prend livraison de cinq omnibus à seize places d'intérieur avec, selon que l'on transporte des colis ou non, quatre ou seize places d'impériale, et d'un véhicule carrossé en char à bancs de tourisme de vingt places destiné à ne circuler que pendant la saison estivale.

Les roues des véhicules équipées de bandages en caoutchouc en plein de la maison Pollack sont, en cas de neige ou de boue, garnies de chaînes en fer. On a abandonné la classique roue en bois des débuts pour une roue métallique, car le bois séchait trop et cassait malgré les soins d'arrosage qui pouvaient être pris. Un premier autobus est mis en service le 8 avril 1906 et, dés le mois de juin suivant, l'exploitation devient uniquement automobile avec trois tournées aller et retour chaque jour, portées à quatre en juillet.

La consigne est donnée aux conducteurs mécaniciens de ne pas dépasser la vitesse de 20 km/h afin de ménager la mécanique (mais auraient-ils pu faire mieux ?) si bien que le parcours de quarante et un kilomètres séparant Barcelonnette de Prunières s'effectue en deux heures et demie alors que la durée du trajet dépasse quatre heures avec les anciennes voitures à chevaux.

Toute invention nouvelle, lorsqu'elle touche le grand public, suscite toujours de vives inquiétudes. Aussi, la grande presse locale s'efforce d'apaiser les craintes de la clientèle potentielle en notant, par exemple: « De nombreuses voitures circulent déjà dans les grandes villes, à Londres notamment, et offrent aux voyageurs un aspect élégant, sécurité et confort. En marche, deux freins solides permettent de s'arrêter presque instantanément. La vitesse est de 20 km/h. À cette allure, avec un mécanicien chauffeur expérimenté qui sort de la compagnie Orion et qui connaît parfaitement



les rouages de sa voiture, les accidents ne sont pas à craindre.»

Le matériel donne, semble-t-il, satisfaction puisque, selon la chronique de l'époque, on n'enregistre, la première année, « que cinq pannes : une dans les tout premiers jours qui dura deux heures, les autres de huit à dix minutes. » Et de conclure: « Pas d'accident, pas un chien détérioré, pas une poule abîmée. » ...

... Pour les six premiers mois de fonctionnement du premier autobus mis en service, la dépense « bandages » s'élève à 2.400 francs alors qu'il n'est déboursé que 925 francs pour l'essence. En effet, il est fréquent à l'époque que l'on dépense deux ou trois fois plus en caoutchouc qu'en essence. De même, on remarque l'importance du poste « huile et graissage » qui atteint 800 francs soit presque autant que pour le carburant.

En 1912, la société des Messageries de Barcelonnette, correspondant du PLM, possèdera un parc de douze autocars Berliet et Renault assurant le service des lignes Prunières-Barcelonnette (permanent) et Gap-Barcelonnette (saisonnier). C'est ainsi que, grâce à d'audacieuses initiatives locales, la région de Barcelonnette, qui avait été délaissée par le chemin de fer, fut une des premières à bénéficier d'une desserte régulière par autobus. Celui-ci va non seulement avantageusement transformer les conditions de vie des habitants, mais sera également à l'origine de la mise en valeur touristique du secteur.

« L'assemblée générale des actionnaires des Messageries de Barcelonnette, tenue le 21 octobre 1915 à Barcelonnette, vote la dissolution de la société »<sup>22</sup>. Les véhicules ont en effet été réquisitionnés pour la Guerre, le fonds de commerce passera entre diverses mains, avant de revenir à Léon Astier, mécanicien initialement installé rue Manuel qui plus tard s'associera à M. Aubert, fondateur de la SATA, Société Alpine de Transports Automobiles.

## Les banquiers barcelonnettes au Mexique<sup>23</sup>

Sans commentaires, les passages ci-dessous rappellent, uniquement avec les patronymes cités, que derrière les façades des grands magasins et des usines, le monde de la banque était aussi très familier aux entrepreneurs de l'Ubaye.

### El Banco National de Mexico (La Banque Nationale du Mexique)

... le contrat de concession d'une durée de 30 ans fut promulgué par le Président de la République, le Général Manuel Gonzales, le 16 novembre 1881. Ce n'était pas une banque d'État, mais une société de droit privé dans laquelle le gouvernement n'était pas actionnaire mais avait simplement des accords, et des moyens de contrôle, la banque étant obligée de lui ouvrir un compte-courant.

... La banque fut autorisée à émettre des billets payables au porteur et à vue, dans la proportion de trois millions pour chaque million en espèces existant dans ses caisses.



La B.N.M. ouvrit ses portes au public le 23 février 1882. Un groupe de français y est majoritaire, dans son premier conseil d'administration on trouve Sébastien Robert, représentant la société *J. Ollivier et Cie*. Sylvain Balp appartient au conseil d'administration de la succursale de Veracruz

La loi du 19 mars 1897 sur les institutions de crédit abolit le monopole de la B.N.M. et un nouveau contrat de concession lia le gouvernement à la banque.

... En 1906 la B.N.M. avait 27 succursales, 24 agences et des agents correspondants dans 21 pays du monde ; au conseil d'administration on trouve alors Auguste Garcin.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> JF Delénat - Les hommes et la route en Ubaye – Sabença de la Valeia

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Repris de : M. Proal et P. Martin-Charpenel – L'empire des Barcelonnettes au Mexique – Jeanne Laffitte



### El Banco de Londres y Mexico, B.L.M. (La Banque de Londres et Mexico)

... En 1907 son capital était de 21,5 millions de pesos, dans son conseil d'administration on trouve Léon Signoret et Henri Tron. Elle obtint aussi le droit d'émettre des billets « payables à vue au porteur ». En 1948, Ernest Spitalier est membre du conseil, on trouve Fernand Barbaroux dans le comité de Paris et Gracien Guichard (un Dignois) en sera le président jusque vers 1952.





### El Banco Central Mexicano (La Banque Centrale Mexicaine)

... Elle fut légalement constituée le 15 février 1899 et au procès-verbal de la déclaration officielle, à côté de la signature du ministre des Finances du Mexique et celles de capitalistes allemands, on trouve celle de Joseph Signoret, qui est toujours administrateur en 1907, avec Émile Meyran.

#### El Banco Agricola è Hipotecario (La Banque Agricole et Hypothécaire de Mexico)

... En 1907, siègent au conseil d'administration Joseph Signoret et Alphonse Michel comme conseillers titulaires. Honoré Reynaud et Jean-Baptiste Ebrard y sont comme conseillers suppléants.

#### El Banco de Morelos (La Banque de l'État de Morelos)

Le contrat de concession de la Banque de l'État de Morelos fut signé à Mexico le 17 septembre 1902. Par ce contrat était accordé à messieurs Sébastien Robert et Cie, Meyran, Donnadieu et Cie, M. Bellon et Cie successeurs, ....l'autorisation d'établir à Cuernavaca, chef-lieu de l'État de Morelos, une banque d'émission, avec faculté de pouvoir créer une succursale à Acapulco, ville de l'État de Guerrero. Le capital social fut fixé à un million de pesos... Cette banque était organisée avec un conseil consultatif siégeant à Mexico, et dont le commissaire était Désiré Signoret. Le caissier de Cuernavaca était Nicolas Charpenel.

# Deux Barcelonnettes fondateurs du Crédit Lyonnais

Ces deux Barcelonnettes furent Joseph BELLON et Henri JAUBERT. Bellon descendait d'Hyacinthe Bellon, marié à Anne-Marie Marie Manuel, tourneur à La Conchette de Barcelonnette, qui eut cinq enfants.

Joseph Eugène Bellon naquit à La Conchette le 18 juin 1839. Il alla jeune à Lyon, y occupa une place importante et fut l'un des fondateurs du Crédit Lyonnais, et en mourut vice-président (1888). Son éloge fut prononcé devant le conseil d'administration par son ami et collègue Henri Germain. Bellon avait été élu conseiller municipal de Lyon jusqu'en 1871.

Ce fut un homme d'une grande bonté. Sous l'Empire il fut le plus ardent, le plus tenace promoteur du libre échange avec l'Angleterre. Écouté enfin par le gouvernement, des traités de commerce furent faits dans le sens qu'il recommandait, et ce fut l'essor fabuleux de la soie! Mais les industriels d'alors manquaient de capitaux pour l'extension de leurs moyens de fabrication. Bellon conçut la nécessité de leur accorder par une banque de longs crédits. Il s'aboucha avec Henri Germain et fonda avec lui le Crédit Lyonnais.

Henri Jaubert naquit à Barcelonnette le 17 mars 1832. Il fit ses études à Gap et fut appelé par son oncle Joseph Bellon à Lyon pour collaborer à ses affaires de soieries. Son rôle y devint vite prépondérant. Sous son impulsion, leurs affaires se développèrent dans le monde entier. Il créa des usines à Pont en Royan, Vizille, utilisa les chutes d'eau et fit de cette région dauphinoise une puissante organisation industrielle.

Lorsque son oncle Joseph Bellon lui céda son affaire si brillante, Jaubert ne cessera de la faire grandir; en 1875, elle occupait 1.500 métiers et son chiffre d'affaire atteignit le chiffre astronomique de 43 millions et demi de francs or, ce qui donnerait en francs papier de notre époque 220 millions par an ! Aux États-Unis, on ne citait que les marchandises « à la Jaubert ». Il collabora également de la façon la plus active à l'œuvre bancaire de son oncle et fut, lui aussi, l'un des fondateurs de notre grand établissement financier, le « Crédit Lyonnais ». Il mourut en 1901.

Extrait du « Journal Français du Mexique » 14 juillet 1934.

Un ouvrage dû à Jean Bouvier : *Naissance d'une banque : le Crédit Lyonnais* (Flammarion – 1968) permet de préciser certains points : cette grande banque fut créée à Lyon le 6 juillet 1863, et Joseph Bellon était bien un soyeux lyonnais.

Cette thèse indique précisément que Joseph Bellon faisait partie du « solide noyau lyonnais avec Henri Germain, dont les 2.150 actions font le principal actionnaire ... le centre lyonnais n'est cependant pas représenté seulement par les notables de la soierie, ... », on y trouve « le directeur de la succursale lyonnaise de la Banque de France, Émilien Teissier ».

Voici ce qu'indique aussi l'auteur :

« ...Cette application très protestante du vocabulaire biblique aux affaires de banque, révèle l'existence de trois groupes hiérarchisés : en tête de l'établissement, le noyau dirigeant les purs élus ; de juillet 1863 à septembre 1865, Henri Germain, César Michel et Charles Sautter forment, officiellement, le Comité de Direction. À ces enfants d'Israël, on peut ajouter les membres du bureau du conseil : le viceprésident Bellon, le secrétaire Vautier, et les adjoints ... ».

# Banque française du Mexique

Le 14 février 1920, le Journal de Barcelonnette publiait l'annonce ci-dessous. Dans cette nouvelle entreprise bancaire on retrouve bon nombre de « mexicains ».

# Emprunt National 5 0/0

La Banque de Barcelonnette, à Barcelonnette, reçoit dès à présent les souscriptions.

Nos lecteurs apprendront sans doute avec intérêt qu'il vient de se constituer à Paris, sous le nom de **BANQUE FRANÇAISE DU MEXIQUE**, une societé anonyme au capital de 10.000.000 de francs, correspondant à 4.000.000 de pesos or mexicain.

Cette banque qui prend la suite des affaires de la maison LACAUD è HIJO de Mexico, s'occupera de toutes affaires de banque et de bourse, notamment les opérations d'ouverture de crédits documentaires, encaissements de coupons, etc, et de favoriser le développement des affaires commerciales et industrielles entre la France et le Mexique.

Le Conseil d'Administration est

ainsi composé :

Président: M Raoul-Amilie LA-CAUD; Vice-Président: M. Henri TRON, de « El Palacio de Hierro » de Mexico; Administrateur-Delégué: M. Jules LACAUD; Administrateurs: MM. Fergus L. ALLAN, directeur de la « Mexico Mines of El Oro»: M. ALLEGRE, de la Maison Signoret Honnorat et C° de Mexico; A. BLUM, ingénieur, administrateur délégué de la Compagnie Française d'Etudes au Mexique; José DE CASO, président de « Santa Maria de la Paz »; Eugéne CUZIN, de la Maison L. Gas et Cie de Guadalajara; Daniel DELGADO, de la Maison A. Delgado é Hijos. de Mexico; I.-H. JACOBS, directeur de la « Natio-

nal Paper and Type Co > de Mexico; S. KHAN, directeur de « The Equitable Trust Co of New-York > a Paris; Alphonse MICHEL, de la Maison J.-B. Ebrard et Co de Mexico; Antoine REYNAUD, administrateur de la « Compagnie Industrielle d'Orizaba; R. SAUTTER, de la Maison O. Sautter et Co, représentant la « Compagnie Française d'Etudes et d'Entreprises Coloniales ».

Le Siège Social a étè fixé à Paris, 34 boulevard des Italiens.

# BILLETS DE LA BANQUE DE FRANCE

Pour répondre à certaines questions qui nous ont été posées, nous croyons devoir rappeler au public qu en 1912, la Banque de France a apporté deux légères modifications de détail à son billet de 100 francs en couleurs:

1° Au recto, suppression de la marque L. O. M. 02 sur le ballot de marchandises placé en bas à droite, 2° Au verso, renforcement de la couleur du chiffre 100 qui occupe

le cartouche central.

Nous rappelons en outre que les billets appartenant aux anciennes émissions de la Banque de France, restés en circulation, conservent toute leur valeur et que la Banque de France les accepte toujours à ses guichets.

# Etade d'Huissier

à céder

par suite de décès. S'adresser à Mme Vve LECA, à Digne